

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ.

VOL. XI. NO. 29.

Saint-Justin, le Vendredi, 24 MAI, 1940.

Camille Ducharme, Rédacteur-Gérant

Les Caisses Populaires

Un besoin

On nous demandera peut-être: Pourquoi fonder des Caisses Populaires? — Parce qu'elles sont INDISPENSABLES.

En effet, comment expliquer le montant énorme prêté par les usagers d'un bout à l'autre du pays? La raison en est que les institutions existantes ne suffisent pas à satisfaire à tous les besoins. La Caisse vient justement à l'aide des petits emprunteurs en diminuant les intérêts et en facilitant les moyens de remboursements.

LEUR SUCCÈS

Il existe des Caisses Populaires dans notre province depuis 1900. Le véritable mouvement de fondation qui s'était alors dessiné a commencé surtout vers 1906.

Chaque caisse est absolument indépendante de sa voisine, comme un conseil municipal l'est à l'égard du conseil municipal de la paroisse voisine. Au 1er octobre 1937, il existait aux Etats-Unis au-delà de 7,000 caisses; dans la province de Québec, au 7 octobre 1937, il y avait 367 caisses populaires.

En groupant tous les actifs des Caisses Populaires de la province de Québec, on arrive à l'actif global de \$11,601,037.13. Ces caisses qui ont débuté sans un sou ont aujourd'hui un avoir-propre en argent de \$1,292,390.24.

Cela signifie que la communauté de notre province est plus riche de \$1,292,390.24. Le nombre des sociétaires est de 46,815.

CE QU'ONT COUTÉ LES CAISSES POPULAIRES

Rien en argent, ni de la part des sociétaires, ni de la part des institutions publiques.

Elles ont coûté le dévouement et l'abnégation des officiers et des administrateurs.

Depuis deux ans, elles coûtent quelque chose à la province parce que nos législateurs exigent une grande surveillance. Cette surveillance coûtera moins cher cependant que celle qui est exigée des compagnies d'assurances, d'fiduci ou de toute autre organisation financière privée.

Elles rapporteront au centuple parce qu'elles créeront dans tous les foyers la source de la petite épargne, l'assistance privée qui dispensera de l'assistance publique.

LES BANQUES

Les Caisses Populaires ne sont ni des rivales, ni des concurrentes pour les banques. Leur constitution, leur but, le genre de leurs opérations, la limite de leur territoire en font une société essentiellement coopérative et totalement différente de nos institutions bancaires.

Elles sont plutôt un élément précieux d'alimentation et de solidité pour nos banques.

INSPECTION ET SURVEILLANCE

Des inspecteurs vérifient régulièrement la comptabilité des Caisses Populaires et un rapport est adressé au secrétaire de la province par le gérant de la Caisse tous les ans.

L'AVENIR

L'avenir appartiendra à ceux qui puiseront au sein des Caisses Populaires la conviction que le travail est la base réelle de la propriété, l'esprit d'économie la source la plus pure de la richesse, et la coopération le facteur du succès. "S'aider soi-même en s'aidant les uns les autres".

Pour la protection publique

Dernier mot de M. Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, dans son rapport annuel.

"Avant de clore mon rapport, je vous serais redevable de vous recueillir avec moi et d'avoir une pensée pour ceux que l'imprudance ou l'incurie nous ont enlevés, durant l'année 1939. — Prenons ensemble la résolution que notre Ligue, en tant qu'organisme voué à la conservation de la vie humaine, redoublera d'efforts en 1940, afin que grâce à une organisation plus méthodique et à des campagnes plus intenses — nous soyons plus en mesure de protéger les hommes, les femmes et les enfants de notre Pays.

En même temps, nous devrions rendre grâce que quelques-uns aient été épargnés par l'entremise de notre travail. Mais ce que nous avons pu faire par le passé doit nous tracer un chemin pour l'avenir, un chemin où l'accomplissement intégral de notre devoir nous conduira à des réalisations plus fécondes. La route, le foyer, l'école, l'industrie deviendront le théâtre d'accidents plus nombreux et plus douloureux, à moins que nous ne nous acharnions d'avantage à la tâche. Des centaines de personnes mourront, à qui nous pourrions éviter cette fin prématurée, et ces futures victimes d'accidents, quelles qu'elles soient, nous reprochent d'ores et déjà de ne pas leur avoir tendu la main pour les garantir du désastre.

Nous savons notre mission. Unissons-nous pour que les nôtres puissent...

BERTHIERVILLE

DEPLACEMENTS. —

M. et Mme Henri d'Aragon de Montréal, en visite dimanche chez M. et Mme Dolphis d'Aragon.

M. et Mme J.-A. Rouleau ainsi que le docteur et Mme Paul Gervais, à Ottawa au début de la semaine.

FETE-DIEU. —

Le parcours pour la procession de dimanche se fera par les rues Ste-Genevève, de Frontenac avec reposoir au Juvénat des Sts-Angeles et retour par la rue de Montcalm.

ON FETE L'AUTORITE. —

Suivant une coutume, les élèves du Collège St-Joseph ont fêté samedi soir le directeur de la maison le R. Fr. Lemieux, par un concert et autres pièces de théâtre.

AGRANDISSEMENT. —

Les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Manoir font actuellement des travaux en vue d'agrandir le "grill".

A L'HOSPICE. —

Lundi soir à l'Hospice du Sacré-Coeur, il y eut petite fête intime à l'occasion du 19ième anniversaire de prêtrise de l'aumônier M. l'abbé Richard. On lui a en outre présenté quelques articles en cadeaux avec les meilleurs voeux du personnel.

FETE SPORTIVE. —

La grande fête sportive annuelle du Collège St-Joseph aura lieu cette année le jeudi 30 mai et les vainqueurs recevront leurs prix le 4 juin dans la soirée.

CLASSIFICATION DES VILLES

L'Office des salaires raisonnables publie cette semaine dans la "Gazette Officielle de Québec" la liste des municipalités assujetties, suivant leur situation géographique ou leur importance industrielle, à l'ordonnance No 4. Cette classification évitera beaucoup de méprises et permettra aux corporations de connaître, d'une façon définitive, les salaires qu'elles doivent payer à leurs employés.

A cette fin, la ville de Berthier (de même pour la paroisse St-Barthélemi du comté de Berthier) a été classée dans la zone 3.

APPELS DES POMPIERS. —

En l'espace d'une semaine, les pompiers ont été appelés deux fois, mais deux fois pour exercices seulement: dans le premier cas, quatre minutes ont suffi pour faire le trajet et donner l'eau d'une borne-fontaine sur le boulevard Lafayette, dans le second, il a fallu sept minutes mais cette fois en prenant l'eau du

Les Affaires Municipales

DANS LE COMTE DE BERTHIER

D'après les statistiques du Département des Affaires Municipales de Québec pour l'année civile 1938, il y a seize municipalités rurales dans notre comté de Berthier, dont quatorze de paroisse et deux de village, régies par le "Code Municipal" et une municipalité urbaine, régie par la Loi des Cités et Villes.

Toujours d'après les chiffres de la même année, la population du comté serait de 17,251 plus celle de la ville de Berthier, 2,979; les cultivateurs sont au nombre de 2,320 dans une superficie en acres de 366,401, avec une évaluation de \$7,420,545.00 (biens imposables) et de \$1,160,471.00 (biens non-imposables) dans les 16 municipalités seulement.

Quant au taux de la taxe c'est le village de Lavaltrie qui impose le plus fort, soit 0.90 par cent piastres d'évaluation; viennent ensuite les paroisses de Berthier, St-Barthélemi, St-Charles avec 75c, St-Norbert avec 72, St-Gabriel de Brandon village et St-Michel avec 50c, Lanoraie avec 40c, St-Damien avec 35c, et St-Ignace de Loyola avec le plus faible taux, soit 15c.

C. D.

Le théâtre au collège St-Joseph

LES PERSONNAGES FAVORIS DE "CEUX QU'ON AIME"

Ceux qui se rendront au Collège St-Joseph à Berthierville, jeudi 30 mai, pour entendre la remarquable troupe Louis-Philippe Hébert, nous présenter la suite du radio-roman: "Ceux qu'on aime" verront évoluer en scène, dans des décors superbes, tous leurs personnages favoris de la radio. Ils pourront applaudir tout d'abord le véritable docteur Pinson (Jean René Coutlée et la gentille Louise Lanoix, la dévouée tante Pamela, l'énigmatique Lucille Gendron, le sympathique Henri Lanoix, le caractéristique Jules Lanoix et l'antipathique Ti-Rouge Laberge.)

La représentation du 30 mai nous réserve deux agréables surprises. D'abord la venue de M. Coutlée et ensuite celle de M. Hébert qui, à la demande des amateurs de Berthierville, a bien voulu consentir à paraître en scène pour y incarner le rôle si difficile de Ti-Rouge Laberge.

Depuis si longtemps que nous entendons M. Hébert à la radio, voyons-le maintenant sur le plateau.

Tous les artistes, qu'il nous était donné d'applaudir l'an dernier, nous reviendront avec le second chapitre de "Ceux qu'on aime".

Un fait à noter. Les présentations à Montréal ont obtenu un si éclatant succès qu'il a fallu à la troupe reprendre cette version 1940 deux fois supplémentaires. Les billets sont actuellement en vente à la Pharmacie Berthier et au Collège St-Joseph.

sont dits très satisfaits du travail assez rapide des pompiers et ont laissé entendre que d'autres exercices seraient appelés sous peu.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION SIROIS. —

Nous avons reçu ces jours derniers, le sommaire des principales recommandations de la Commission Royale des relations entre le Dominion et les provinces. Elle recommande en résumé, que le Dominion assume le coût total du chômage et qu'il prenne à sa charge les dettes des provinces, mais il faudrait que les provinces abandonnent leurs parts de revenus de la taxe sur le revenu, de la taxe des corporations et de la taxe sur les successions, et qu'elles renoncent aux subsides actuels qui leur viennent du gouvernement fédéral.

Tout laisse prévoir que le gouvernement ne donnera pas suite immédiate à ces propositions, le rapport ayant été préparé en temps de paix et l'opinion du temps de guerre n'étant pas la même.

LA FAMILLE DUBÉ DANS LE DEUIL. —

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de madame Jé-

disparaît l'une de nos vraies mères de famille canadienne-française, qui ne vivent que pour les autres et leurs enfants: madame Dubé était âgée de 69 ans. Ses funérailles ont eu lieu hier, jeudi, à l'église paroissiale de Berthierville.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, six filles, Mme Aphonse Plouffe (Marie-Rose), Mme Louis Vincent (Blanche), Mme H. Massicotte (Laurette), Mme Léo Bruneau (Aline), Mme Isaie Côté (Jeannette), Mme B. Beaufort (Marthe) et quatre fils MM Léo, Ferrier, Léo-Paul et Gérard Dubé. Elle était aussi la mère de madame Théodule Plante et de monsieur Gaston Dubé, tous deux décédés.

A la famille Dubé, notre plus sincère témoignage de sympathie.

ST-CUTHBERT

AUX AMICALISTES DU COUVENT DE ST-CUTHBERT:—

L'Alma Mater convie affectueusement ses chères Anciennes à sa réunion, le 2 juin prochain, à 1.30 hre p. m. (heure solaire)

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE
 W.-M. GAGNE & FILS, Editeurs-Prop.
 Camille DUCHARME, Rédacteur-Gérant
 55 RUE DE FRONTENAC,
 BERTHIERVILLE

ABONNEMENT:
 Ville et comté de
 Berthier-Maskinongé, un an 0.50
 Pour le Canada, un an \$1.00
 Pour les États-Unis \$1.50
 Toute année commencée est due en entier.
 Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
 Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

IN MEMORIAM

à tous ceux qui eurent le privilège de connaître cet homme Grand et de bien qu'était feu le Sénateur Bourgeois.

Pour avoir rencontré intimement qu'une fois, feu Monsieur Bourgeois, j'ose dire que je sais de Lui, qu'il était bon, comprenant et voulant, capable d'encourager, de protéger, de reconforter et d'aimer, et pour toutes ces douceurs que vous perdez en le perdant, me permettez de vous présenter mes sympathies sincères et respectueuses.

Je voudrais trouver des mots nouveaux pour vous mieux prouver combien sincèrement je sympathise avec vous, dans cette cruelle épreuve qui vous frappe, mais comme les mots les plus simples traduisent les sentiments les plus vrais, croyez au moins en leur sincérité.

Feu le Sénateur semblait être un homme immensément heureux et comme tous les peuples heureux, je

FETE VICTORIA

BILLETS DE LONGUE FIN-DE-SEMAINE

Entre toutes les stations au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis.

TARIF SIMPLE PLUS UN QUART POUR BILLET ALLER et RETOUR

Valables pour l'aller jeudi, 23 mai, jusqu'à 2.00 p. m. dimanche, 26 mai
 Au retour, départ jusqu'à minuit, lundi, 27 mai 1940.

MINIMUM DES PRIX REDUITS:
 Adultes ou Enfants 25c
 Renseignements supplémentaires de tout agent

Pacifique Canadien

ne lui sais pas d'histoire. A vous tous qui le pleurez, je dis que les morts ne nous abandonnent pas complètement, unissez vous dans vos prières et son souvenir restera vivace en votre coeur.

EPITAPHE

Ci-gît un coeur d'ami, et de frère et [de père, Que Dieu dans sa bonté voulut bien [nous prêter. Il fit beaucoup de bien en passant [sur la terre. Il faut le lui rendre et pour son âme [prier.

REQUIESCAT IN PACE.

Louis-Philippe FRECHETTE

Me CHARLES BOURGEOIS

SENATEUR

1879-1940

Charles Bourgeois était le fils de Georges-Allen Bourgeois, médecin et de Ernestine Dufresne. Il naquit à Saint-Grégoire de Nicolet, le 29 juillet, 1879. Il commença son cours d'études secondaires au séminaire de Nicolet en 1896 et y séjourna jusqu'en 1900 pour le terminer au collège St-Joseph des Trois-Ri-

Aubaine pour prompt acheteur

Camion Ford 35, 2 tonnes, roue 157", plate-forme régulière, pneus avant 625 x 20, arrière en double 34 x 7, deux extra, chaufferette, degivreur et autres accessoires, le tout en excellente condition. S'adresser à:

ANTHONY VAN DYKE
 Petit Bois, — Berthierville.

Confidentiel

Vous voulez être en forme durant 1940? Mesdames et Messieurs, essayez OSTREX, ces tablettes toniques et stimulantes, contenant les riches éléments des huîtres qui donnent tant de force et de vigueur. Pourquoi ne pas vous en procurer de suite? Argent remis si pas satisfaction. Téléphonez ou écrivez à La Pharmacie Berthier à Berthierville ou à toutes bonnes pharmacies.

vières de 1900 à 1901. A la fin de ses études collégiales, il obtint le degré de bachelier es-arts. Il fit ses études légales à l'Université Laval de Montréal devenue aujourd'hui l'Université de Montréal. Il obtint la maîtrise se en loi, en 1904. Il fut admis au barreau, en janvier 1905.

Me Charles Bourgeois se fixa aux Trois-Rivières où il a toujours pratiqué sa profession.

Il ne tarda pas à se faire une clientèle enviable et partant à s'imposer à ses confrères. Ces derniers lui donnèrent une marque tangible de leur confiance, en l'élevant bâtonnier du barreau des Trois-Rivières en 1921 et le réélisant en 1922, 1925 et 1926. En 1926, il était élu bâtonnier général du barreau de la Province de Québec.

Me Charles Bourgeois commença sa carrière politique, en 1911, en se faisant élire échevin du conseil de la cité des Trois-Rivières. En 1913, il fut choisi comme pro-maire. Il se présenta, en 1926, dans le comté de Nicolet, pour briguer les suffrages pour la Chambre des Communes d'Ottawa, mais il fut défait. Il brigua les suffrages, en 1931, dans le comté-uni des Trois-Rivières-St-Maurice, pour remplacer Arthur Bettey décédé et battit Me Wilfrid Gariépy, son adversaire, après une lutte mémorable, dans les annales politiques du comté de St-Maurice, le 10 août 1931. Dès lors sa popularité s'étendit dans toute la Province de Québec et même à l'étranger.

Outre ses activités politiques, Me Charles Bourgeois fut de longues années, au service de la Société Saint-Vincent de Paul. Son rôle social et catholique fut reconnu par Son Excellence Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, qui sollicita et obtint pour ce digne citoyen, la décoration de Commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre, en 1932.

Me Charles Bourgeois avait fait voyage d'Europe, en 1933.

En 1934, en janvier, il avait acheté de Me Zacharie Forest, notaire aux Trois-Rivières, la seigneurie de la Rivière-du-Loup, (en haut), le fief Saint-Jean, le fief Marie-Anne de Carufel, et la seigneurie de Lanaudière, qui comprennent une bonne partie du comté de Maskinongé.

Me Charles Bourgeois avait été nommé Sénateur pour la Division de Shawinigan le 17 août 1935. Il fut nommé Conseil du Roi, en 1912. L'Université d'Ottawa, lui conféra, le 17 juin 1938, le titre de Docteur en Droit, ad honorem.

Le Sénateur Bourgeois avait épousé, le 19 mai 1910, Marguerite Beaudry, des Trois-Rivières, qui est décédée il y a quelques années. Deux enfants sont issus de ce mariage: Marguerite, religieuse chez les Carmélites, des Trois-Rivières et Claude, étudiant.

Le Sénateur Bourgeois est décédé aux Trois-Rivières, subitement, le 15 mai 1940.

Charles Drisard

Tel.: No 115

Dr G.-H. Pagé

CHIRURGIEN-DENTISTE

49 de Frontenac, Berthierville.

(Voisin du Manoir)

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
 Expert-comptable licencié et agréé
 "Chartered Accountant"
 Consultations pratiques en matières
 Commerciales et Financières.
 425, Avenue VIGER, MONTREAL.

Théâtre "Royal"
 Louiseville, Qué. Tél. 250

DIMANCHE, LE 26 MAI

"LA VIERGE FOLLE"

Avec Victor Francen, Annie Ducaux, Gabel Dargiat, Raymond Galle, Henri Guisol, Juliette Faber.

COMEDIES: "Belly Roses Casa Magnana" — "Bear could not sleep" — "Dog Daze" — "Set' Em up".

LUNDI LE 27 MAI

La troupe Louis-Philippe Hébert présentera:

"CEUX QU'ON AIME"

Admission: 50 sous. A 8.30 hres p. m. précises, heure avancée.

MARDI ET MERCREDI, 28 ET 29

"MARX BROS at the CIRCUS"

Avec Kenny Baker, Florence Rice, Eve Arden, Margueret Dumont, Nat. Bendleton.

VUE DE 20 MINUTES:

"CANADA EN GUERRE" — "CANADA AT WAR". NEWS.

JEUDI ET VENDREDI, 30 ET 31

"UN FICHU MÉTIER"

Avec Lucien Baroux, André Lefaur, Pierre Larquey, René Dary, Charles Deschamps, Pauline Carton, Alorme.

COMEDIES:

"HOME ON THE RANGE"

"HEROES AT LEISURE"

— NEWS —

SAMEDI 1er JUI

Robert Choquette et sa troupe, dans:

"LA PENSION VELDER"

A 9 hres p. m., heure avancée. — Adm. 50 sous.

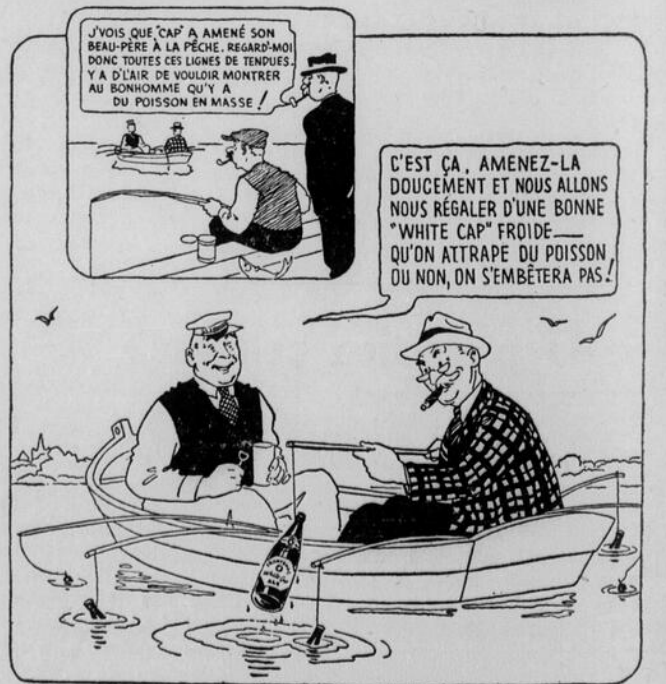
DEUX REPRESENTATIONS TOUS LES SOIRS DURANT LA SAISON D'ETE

COMMENCANT A 7.30 hres (heure avancée)

Dimanche après-midi, 2 représentations à 2.30 hres (heure avancée)

Encouragez nos annonceurs

'Cap' White par Frontenac



BIÈRE

Frontenac

White Cap



"Elle domine!"

Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficace contre

Acide Urique Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin. Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinée Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

La Cie Canadienne des Agences Modernes — 8814, rue DELORMIER.

★●●●●●●●●●●★
L'Instant Musical
 ★●●●●●●●●●●★

JEAN DANSEREAU, PIANISTE CANADIEN

Jean Dansereau, ce pianiste canadien qui s'était conquis partout à travers l'Europe une enviable réputation, était pourtant un inconnu pour la plupart de ses compatriotes quand il apparut pour la première fois, le 28 octobre 1938, avec l'orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal. Mais, après avoir exécuté avec une rare perfection le Troisième Concerto de Beethoven, il avait conquis le public montréalais. Le lendemain, Dansereau se faisait entendre des jeunes, à la Matinée symphonique, et la radio transmettait partout au Canada les pièces qu'il interprétait. Une salle comble l'applaudissait à son récital du 22 novembre.

M. Dansereau passa encore quelques temps parmi nous, donnant encore un récital-causerie du plus

haut intérêt, consacré à Bach, Beethoven et Chopin. Malheureusement, il semble que nous ne puissions garder chez nos grands artistes. — Ceux qui, à l'instar de Rodolphe Plamondon ont

Petites Annonces

● ● ●
F.-J. SYLVESTRE
 Négociant en fournitures pour les abeilles.
 Téléphone 15 Casier Postal 101
ST-BARTHELEMI.

Coupons à vendre et à bas prix chez
ED. DEVEAULT
 Epicier
 18 rue de Frontenac
BERTHIERVILLE

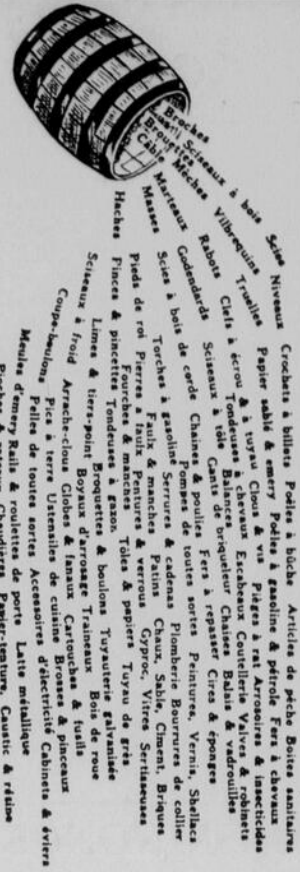
HOMME DEMANDE pour Territoire Rawleigh. Véritable opportunité pour homme qualifié. Nous vous aidons à commencer. Ecrivez à Rawleigh. Dépt. ML-495-O-E. Montréal, Canada.

voulu demeurer au pays après y être revenus n'ont pas eu à s'en féliciter... — Après avoir prolongé son séjour jusqu'en février, Jean Dansereau décida de regagner New-York pour s'y embarquer pour l'Europe. Il devait, avant de nous quitter, donner un nouveau récital-causerie, consacré exclusivement à Liszt, cette fois. La maladie le força à retarder son départ et à décommander deux fois ce concert. Il eut lieu, enfin, avec un succès remarquable. Mais l'admirable artiste portait des marques évidentes de fatigue; sa maladie l'avait durement affecté.

Après ce dernier récital-causerie, Jean Dansereau nous quittait pour New-York où il demeure depuis. Il n'est revenu à Montréal qu'une fois, au début de l'automne, pour se faire entendre à la deuxième Matinée symphonique.

Nous souhaitons vivement de pouvoir un jour prochain garder Jean Dansereau au Canada, dans des fonctions qui lui permettraient de former des musiciens qui feront honneur à notre pays. Ce serait une magnifique conquête pour la cause de l'art chez nous... Ce peut sembler à certains un rêve, mais nous ne désespérons pas de le voir se réaliser...

E.-Ch. HAMEL.



Maintenant à notre magasin, les nouveaux dessins de papier-tenture (tapisserie) de 1940.

Collection "Sunworthy De Luxe".

Ces papiers, entièrement nouveaux, sont le fruit de mois de recherches dans le monde de la décoration à la fois artistique et pratique.

Des centaines de dessins à partir de 7½ sous le rouleau.

N'oubliez pas: "Sunworthy De Luxe 1940"

La Ferronnerie de Berthier

Téléphone 17 Berthierville, Qué.

La FAIBLESSE
 PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:
 Pâleur, Fatigue, Manque d'appétit, Faiblesse, Nervosité, Douleur de dos, de reins, Irrégularité, Périodes douloureuses, Troubles internes essentiellement féminin.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES **PILULES ROUGES** pour les Femmes Pâles et Faibles

Classique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal

Avertissement

LOI CONCERNANT LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES
 S.R.C. Chapitre 140

La Compagnie "The Shawinigan Water & Power" donne par la présente avis qu'elle a, en conformité avec la loi ci-dessus, déposé chez le Ministre des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau du Régistrateur des titres pour le comté de Berthier, une description du site et les plans d'une ligne de transmission qu'on propose de construire en dessous du chenal du nord du fleuve St-Laurent dans les paroisses de Berthier et La Visitation de l'Île du Pas dans le comté de Berthier, Province de Québec, vis à vis le lot No. 469 de la dite paroisse de Berthier. Et prenez avis, qu'après l'expiration d'un mois de la date de la première publication de cet avis, la Compagnie "The Shawinigan Water & Power" s'adressera, en vertu de la section 7 de la dite loi, au ministre des Travaux Publics, à son bureau, en la cité d'Ottawa, pour obtenir l'approbation des dits site et plans et la permission de construire la dite ligne de transmission.

Daté à Montréal, ce sixième jour du mois de mai, 1940

THE **Shawinigan** WATER & POWER COMPANY

H. G. Budden,
 Secrétaire et Assistant Trésorier.

Donnez votre encouragement à:
BERTHIERVILLE EXPRESS
 Emery Riquier, prop.
 Service et prix dont vous serez toujours satisfaits
 Assurance sur marchandises transportées.

MONTREAL 221 rue des Communes MA. 7956	BERTHIERVILLE 22 rue Jacques-Cartier Tél. No 83
--	---

A BERTHIERVILLE VENDREDI ET SAMEDI
 à l'Etude du notaire J.-A. Boivin
Eme. Lacroix
 AVOCAT

SOUVENIRS D'UN GUIDE
 La première causerie d'une série d'émissions radiophoniques transmises à l'occasion de l'inauguration le 1er juillet prochain de la nouvelle route Jasper Park-Banff, dans les Rocheuses, a été prononcée par le doyen des guides de cette région, le major Fred Brewster. Le conférencier a rappelé que depuis trente ans, il servait de guide dans ces régions grandioses, depuis l'heure déjà lointaine où il n'y avait que des chevaux comme moyens de transport, et bien avant que des trains du Canadien National ne desservissent cette région. M. Brewster se souvient qu'en 1914, il servit de guide au premier touriste de cette contrée alors sauvage, M. Samuel Prescott de Boston. Depuis des milliers de touristes venus du Canada, des Etats-Unis, d'Europe et de toutes les parties du monde ont parcouru ces ravins et ces monts d'une beauté incomparable.

Dans nos Paroisses

LOUISEVILLE

PREMIERE MESSE DE M. L'ABBE DESJARLAIS:—

Dimanche dernier, M. l'abbé Camille Desjarlais célébrait sa première messe à l'église paroissiale, il était accompagné de M. le curé D. Baril. M. l'abbé Benoît Trépanier du Séminaire des Trois-Rivières prononçait le sermon de circonstance.

Assistaient au chœur: M. le chanoine D. Baril, M. le chanoine G.-E. Panneton, MM. les abbés Jules Bettez, Rosaire Gélinas, Maurice Saucier, Charlemagne L'Heureux, Bernard Ferland, Marcel Désaulniers, Claude Lafontaine, Eugène Panneton, les RR. FF. J.-P. Coutu, c.s.v., Claude Sumner, s.j., Reynald Tisdale, s.j., ainsi que les Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne.

Dans la nef, on remarquait un très grand nombre de parents et d'amis.

A l'occasion de cette fête d'ordination, un banquet fut servi à la résidence de ses parents M. et Mme Emilie Desjarlais.

Étaient présents, outre le nouveau levite, MM. les chanoines D. Baril, G.-E. Panneton, MM. les abbés Albert Desjarlais, Benoît Trépanier, M. Désaulnier, M. Saucier, Jules Bettez, Eugène Panneton, Frère Coutu, c.s.v., Soeur M. Conisius, Soeur M. Noëlla, Mme Elie Lambert, grand-mère du nouvel ordonné, M. et Mme Ludovic Désy, M. et Mme Emilie Lambert, Antonio, Wilfrid, Les-Georges, ses frères, Léa, Anne-Marie, Maria, Marie-Flore ses soeurs, M. Hector Lambert, M. et Mme Aimé Gravel, M. et Mme I. Vincent, M. et Mme Léon Lambert, M. Armand Desjarlais de Lyster, M. et Mme C.-F. Desjarlais de Montréal, M. et Mme Lucien Desjarlais, M. et Mme Joseph Clément, M. et Mme Gédéon Lambert, M. et Mme Irenée Lambert, M. et Mme Maurice Lambert, M. et Mme William Chrétien, Louis-Paul et Lily Desjarlais de Lyster, Laurent et Jeannine Desjarlais de Montréal, Paul, Alexandre et Rachel Lambert, Huguette Clément, Michelle, Gabrielle Desjarlais de Montréal, Gérald, Germain, Jos., Hector, Guy et Mariette Lambert, Suzanne, Danielle, Armande et Rodrigue Desjarlais.

MARIAGE:—

LESSARD - HAMELIN — M. l'abbé Eugène Panneton bénissait récemment le mariage de M. Rosaire Hamelin de St-Rémi du Lac au Sablé, fils de Mme Honoré Hamelin, avec Mlle Thérèse Lessard fille de M. et Mme Joseph Lessard. M. Joseph Lessard accompagnait sa fille et M. Eugène Hamelin son frère.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

AMICALE AU COUVEN DES SS. DE L'ASSOMPTION:—

Toutes les Anciennes sont cordialement invitées à se rendre à la réunion de leur Amicale, dimanche le 2 juin dont voici le programme:

Matin: 7.30 heures, messe au Couvent, chantée par les anciennes.

Après-midi: 2 heures Arrivée; 2.45 heures, Séance; 4.30 heures, Salut du St-Sacrement; 5 heures, Goûter.

Il y aura chant, musique, ainsi qu'une causerie donnée par Mme Françoise Gaudet Smet de Montréal.

STE-URSULE

M. et Mme Charlie Turner, M. Rosaire Déziel de Montréal, à Shawin-

gan dernièrement pour assister aux funérailles du notaire Ephrem Déziel.

M. Charles Trudel chez M. et Mme Robert Savoie à Montréal.

Mlle Rosaline St-Louis, Inst., des Trois-Rivières chez sa mère Mme Napoléon St-Louis, dimanche.

M. et Mme Edmour Juneau de St-Jérôme chez M. Joseph Juneau, en fin de semaine.

M. Viateur Juneau était également dans sa famille dimanche.

Mlle Gisèle Lacoursière visitait récemment ses parents à Grand'Mère.

Mlles Ghislaine et Lucille Lemire, Hélène Savoie, MM. Bernard et André Laterreur de St-Justin chez leur grand-père M. Chs. Trudel.

Mme Emmanuel Saucier, M. et Mme Ed. Casaubon de Maskinongé, chez M. Philippe Rivard.

M. et Mme Rémi Boucher de St-Paulin chez M. Henry Bellemare dernièrement.

MASKINONGE

FETE ANNIVERSAIRE DE M. LE CURE:—

Vendredi après-midi le 17 mai, M. le vicaire André Morin, les institutrices et les élèves de la paroisse se réunissaient à la sacristie pour fêter le soixante-septième anniversaire de naissance de leur vénérable Pasteur M. le curé Dionis Gélinas. Les élèves de chaque école avaient un numéro au programme, il y eut chants, réclatations, saynètes, le tout rendu d'une manière charmante par nos écoliers et écolières. Après la lecture de l'adresse les élèves présentèrent un joli cadran électrique à M. le Curé et celui-ci visiblement ému répondit par quelques mots appropriés. Bref, cette petite fête eut tout le succès qu'on peut souhaiter. Et l'on se sépara enchantés.

Une institutrice.

VISITE DE M. L'INSPECTEUR ALPHONSE-L. AUGER:—

Les 7, 8 et 9 mai M. l'inspecteur Alphonse-L. Auger faisait sa dernière visite dans les écoles de la paroisse. Il se dit très satisfait des résultats obtenus pendant l'année. En effet nos écoles marchent dans la voie du progrès et les titulaires sont réellement compétentes.

NAISSANCES:—

Le 19 mai, à M. et Mme Eugène Trudel (Marie-Ange Paré) est née une fille baptisée sous les noms de Marie-Denise, Carmen. Parrain: Donat Paré; marraine: Salomé Pépin.

M. et Mme Gérard Lincourt née Marie-Rose Lessard, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé le 20 mai sous les noms de Joseph, André, René. Parrain: Wilfrid Lincourt; marraine: Maria Clément son épouse, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Paul-Émile Adam (Dorlane Lacharité) est née une fille baptisée: Marie, Dorlane, Pauline. Parrain: Joseph Lacharité; marraine: Rosia Adam.

SEPULTURE:—

Le 18 mai: — M. Charles-Arthur Saucier, époux de Rose-Anna Cartier ci-devant de cette paroisse, décédé à Montréal, fut inhumé dans le cimetière de Maskinongé. Il repose dans le lot de la famille L-Augustin Saucier, à l'ombre du clocher natal. Le défunt était âgé de 58 ans et 9 mois. Nos sympathies.

DIVERS:—

Le Rév. Frère Léon du couvent des Franciscains des Trois-Rivières, était dans la paroisse dans le cours de la semaine pour y faire la quête annuelle des oeufs.

M. Léon Lamontagne de St-Gabriel de Brandon était chez son amie Mlle Aurélie Lafrenière dimanche dernier.

Étaient en visite chez M. et Mme W.-B. Lafrenière dimanche: M. et Mme Lamontagne, Mme Granger et son fils Raymond de St-Gabriel de Brandon.

Mlles Thérèse Lemire, Jeanne d'Arc Lebeau, Florence Vincent, Marguerite Vanasse et Simonne Gagnon de Maskinongé se rendaient récemment aux Trois-Rivières pour y suivre les exercices d'une retraite fermée chez les Soeurs Marie-Réparatrice. Elles sont revenues enchantées de leur voyage.

Dimanche, le 12 mai les dirigeants jacistes de Maskinongé, Mlles M.-Angé Clément, présidente, Pauline Paquin, secrétaire, Jeanne d'Arc Lebeau, trésorière, Béatrice Clément, Thérèse Gravel et Laurence Clément se rendaient à Yamachiche pour prendre part à une journée d'études qui eut un plein succès.

M. Moïse St-Antoine de passage aux Trois-Rivières pour prendre les informations nécessaires comme estimateur des fermes pour une partie du comté de Maskinongé, nommé en remplacement de M. François Gagnon de St-Justin.

Nous souhaitons à M. St-Antoine tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.

ST-BARTHELEMI

BELLES FETES RELIGIEUSES EN PERSPECTIVE:—

Le 16 juin prochain, en la chapelle du Séminaire de Joliette, quatre enfants de la paroisse seront ordonnés par S. E. Mgr J.-A. Papineau. Ce sont: le Père Georges-Etienne Bérard, c.s.v., fils de M. Gédéon Bérard, le Père Armand Plante, c.s.v., fils de M. Avila Plante, M. l'abbé Marcel Roy, fils de M. Louis Roy, M. Rosaire Bérard, fils de M. Azarie Bérard.

Le lendemain, 17 juin, le Père G.-E. Bérard dira sa première messe dans la chapelle de l'Ecole Régionale d'agriculture et les trois autres aux autels de notre église paroissiale.

Le 23 juin, M. l'abbé Marcel Roy chantera sa première grand-messe solennelle en notre église et le Père Armand Plante, c.s.v., le lendemain, 24 juin, jour de notre fête nationale. Le dimanche suivant, 30 juin, M. l'abbé Rosaire Bérard sera lui aussi à l'honneur en chantant sa première grand-messe.

A ces quatre familles qui auront sous peu l'immense privilège de posséder un prêtre parmi leurs enfants, le journal offre ses plus chaleureuses félicitations.

VOYAGE A QUEBEC:—

Les délégués du Conseil Municipal qui ont été à Québec, la semaine dernière, ont reçu le plus chaleureux accueil de la part de notre député, l'Hon. Cléophas Bastien. Diverses questions ont été mises à l'étude: drainage de la Rivière Cachée, réparation de notre station de pompes et organisation de notre système à incendies, réfection de la route qui va du village au Boulevard, dette d'hospitalisation, etc...

Notre Conseil paraît avoir un gros programme sur le métier, mais nous sommes persuadés que les hommes qui le composent sauront sûrement le mettre à exécution.

RESULTAT D'UN CONCOURS:—

Le concours de maisonnettes d'oiseaux, organisé par le Magasin Mercure, finissait le 19 mai après la grand-messe. Plusieurs jeunes de nos écoles y avaient participé et l'on doit féliciter les auteurs de ce beau mouvement, qui avait pour but de protéger les oiseaux, de les attirer autour de nos bâtisses et de les faire aimer.

Les juges du concours étaient: M. L. Chapleau, professeur de menuiserie à l'Ecole d'agriculture, le Frère Chevrete, c.s.v., également de cette école et M. Jos. Mercure. Le premier prix a été attribué à M. Bernard Allard, le deuxième à M. André Lavigne, le troisième à M. Jules Béland et le quatrième à M. Florent Lacharité.

Après la distribution des prix, M. Mercure a particulièrement insisté pour faire placer toutes ces maisonnettes près des habitations et des jardins potagers. De plus 58 instituteurs et institutrices de la localité et des paroisses environnantes ont reçu chacun les trois brochures suivantes, venant du Magasin Mercure: "Leçons concernant la protection des oiseaux", "L'art d'attirer les oiseaux" et "Modèles de maisonnettes d'oiseaux".

BAPTEME:—

5 mai — Joseph, Albert, Grégoire, enfant de Germain Gervais et de Lucienne Savoie. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Savoie.

14 mai — Joseph, Claude, Roger, enfant de Romuald Farley et de Gertrude Lachapelle. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Farley.

14 mai — Marie, Marthe, Diane, enfant de Louis Plante et de Imelda Lajoie. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Dufresne.

16 mai — Joseph, Roger, Camilien, enfant de Rosaire Plante et de Laurette Brisard. Parrain et marraine: M. et Mme Camille Brisard, de St-Cuthbert.

DE CI, DE ÇA...

Les jeunes gens de la paroisse ont eu une réunion mercredi soir en vue de la préparation de la St-Jean Baptiste. On répète qu'ils ont un beau programme et que l'organisation va se mettre en marche sous peu.

* * *

Le 19 juin, le Père Armand Plante, c.s.v., ira bénir à Montréal le mariage de sa soeur, Mlle Germaine Plante, à M. Antonio Beauvais, instituteur à la Commission scolaire de Montréal.

* * *

Sous la seule direction de leurs trois officières, Mlles Madeleine Sylvestre, Hélène St-Yves et Elisabeth Mercure, 24 jeunes Croisées étaient à faire des prières à haute voix pour la paix, en notre église, samedi dernier. Et cela un jour de congé. Pour nos fillettes d'ordinaire si turbulentes, ce n'est déjà pas si mal. Quand on sait aussi que plusieurs avaient dû faire quelques milles à pieds pour participer à cette Heure Sainte, on ne peut s'empêcher d'admirer ces enfants.

* * *

De passage chez sa mère dimanche dernier: Mme Ernest Labelle et sa famille.

* * *

Mme Dr Lionel Brissette et son fils Jean, de St-Gabriel, en fin de semaine chez M. et Mme Edm. Brissette.

LA REINE

L'assemblée générale des membres du Cercle des Fermières eut lieu le 8 mai. Malgré les incon vénients de la saison, l'assistance était nombreuse. Dames et demoiselles ont joui des avantages qui résultent de ces assemblées.

Outre les formalités d'usage pour ces réunions, Madame la Présidente donna une causerie sur la coopération et l'entraide mutuelle qui doit

exister chez les membres d'un cercle et souhaiterait que le Cercle des Fermières marche de pair avec le Cercle de l'U.C.C., fondé dans notre paroisse récemment et donne déjà de belles espérances. C'est par la coordination de toutes ces activités que la classe agricole parviendra à sortir du marasme qui l'écrase. Elle conseille fortement d'alimenter le marché domestique d'abord en produisant et confectionnant à la maison ce qu'il faut pour le besoin de la famille.

Elle termina en encourageant le prochain concours des jardins.

Ensuite Mme Joseph Riopel sut nous intéresser durant un quart d'heure sur une coutume ancestrale: De la manière que le jeûne était observé autrefois, et la large part auquel les enfants s'y astreignaient, elle sut intéresser son auditoire et même l'édifier par ses fortes convictions religieuses.

Le clou de l'assemblée fut bien celui de recevoir un groupe de Fermières et leur aumônier du Cercle de St-Lambert, venus nous visiter, fraterniser avec notre groupe, nous fit grand plaisir. M. J.-G. Lapallice, aumônier de leur Cercle, a su captiver notre attention dans une conférence liturgique.

Mlle Noëlla Perron nous égaya d'une jolie chansonnette très appréciée pour nos réunions.

Le prix de présence fut gagné par Mme Ephrem Bellerive et le prix de concours par Mme Edmond Dupuis.

Le concours du mois était 3 sous-plats et une parure de fauteuil, le tout soigneusement confectionné.

ST-GABRIEL

VA ET VIENT:—

M. et Mme Georges Gouin et leur fils M. Lomer, sont de retour d'un voyage effectué à Bourget, Ontario chez leur fille et leur gendre M. et Mme Moïse Gendron. Ils sont enchantés de leur voyage.

M. Georges Mondor de St-Damien à St-Gabriel ces jours derniers. Mlle Déa Parent de St-Charles de Mandeville à St-Gabriel pour quelque temps.

St-Gabriel possède un nouveau restaurant, ce dit restaurant appartient à M. Jean-Paul St-Onge qui est aussi photographe, rue Dequoy.

St-Gabriel possède un nouveau magasin. Ce dit magasin de merceries pour hommes et jeunes gens appartient à M. Gérard Comtois.

M. et Mme Roméo Arcouette et leurs enfants Carmen, Charles et Henri, tous de Montréal chez M. et Mme Napoléon Arcouette.

M. Emile Verville propriétaire du Brandon Taxi est de nouveau entré en fonction. Départ et retour aux mêmes heures que l'an passé. Station Hôtel Granger.

Milleurs vœux de bonheur à M. et Mme Philias Gagnon (née Alice Pichette) qui ont célébré ces jours derniers leur 12ème anniversaire de mariage.

M. Roland Armstrong de Berthier, de passage chez ses parents M. et Mme Féréol Armstrong du Manoir du Lac.

Nous présentons à M. Gaston Granger nos plus chaleureuses félicitations. M. Granger a été choisi parmi plusieurs officiers rapporteurs. Nous remercions les autorités d'avoir agi de la sorte car M. Granger méritait bien cela. Nous lui souhaitons bonne chance et du succès.

— A VENDRE —

Propriété située village de Maskinongé, 2 logements, grand terrain, ancienne propriété de Mme Armand Vermette, voisin de M. Wilfrid Lafrenière. Sacrifiera pour \$750. \$150 comptant, balance \$10 par mois. Pour informations, s'adresser à:

P.-O. COULOMBE
L'EPIPHANIE, P. Q.

LE CANADA EN GUERRE

Le Discours du Trône.

Conscient du danger épouvantable qui menace en ce moment tous les pays libres, et en particulier les démocraties engagées dans le conflit mondial, le gouvernement canadien annonce dans le Discours du Trône, lu jeudi dernier par le représentant du gouverneur-général, "de nouvelles mesures d'ordre financier en vue de la poursuite de la guerre".

Cette phrase laisse entendre que le peuple canadien sera appelé à payer de nouveaux impôts. Toutefois, nous avons cette consolation de penser que notre principal contribution à une guerre où se jouent nos intérêts vitaux sera surtout d'un caractère économique.

14,359 contrats de guerre

Ottawa — Le nombre des contrats accordés à date par le ministère des Approvisionnement et par l'ancien Office des fournitures de guerre, atteint le chiffre de 14,359, au montant global de \$194,000,000.

Le collier de barbe.

Les beaux colliers de barbe de nos marins en service de guerre sont, de ce temps-ci un objet de curiosité dans le public. Sait-on que pour se laisser pousser une barbe, le marin demande ordinairement la permission à son supérieur? Il y a un règlement dans la flotte qui stipule que tout membre de l'équipage doit ou se raser souvent ou ne pas se raser du tout. Quant aux moustaches, elles ne sont pas à la mode.

Une contribution régulières

Depuis le début de la guerre, à tous les mois, l'hon. J.L. Ralston, ministre des Finances, accue réception d'un chèque de \$50 qu'une dame de Timmins, Ontario, lui envoie régulièrement, en offrande à l'effort de guerre au Canada.

La lettre au soldat.

Une lettre qui vient de la maison est un important événement dans la vie d'un troupier en ser-

vice actif outre-mer. Elle lui apporte le récit des petits événements de famille, l'informe de tous ses parents et réjouit son cœur de brave en le tirant de l'ennuie dont il est souvent victime dans les périodes d'oisiveté. Il faut admirer ceux qui ont organisé le service postal pour les soldats qui puisent tant de réconfort dans les lettres de "chez-nous".

L'OPINION DES AUTRES

Les Alliés, c'est nous.

"De temps à autre, nous lisons des nouvelles et des éditoriaux rédigés dans le style personnel et dans lesquels on se sert de l'expression "les Alliés" plutôt que d'employer le pronom "nous" qui serait plus juste. Ceci est de nature à fausser l'optique du rédacteur et à le porter à se représenter comme un tiers parti les armées qui combattent pour le droit et la justice.

"En ce qui regarde le Canada, c'est NOUS qui luttons contre l'Allemagne, et nous devrions faire plus librement usage personnel et non plus parler des Alliés comme des êtres à part. Nous sommes les Alliés. Cette guerre n'a pas lieu entre des diplomates, des généraux et des soldats d'outre-mer, elle est faite par nous tous. Nous y sommes engagés autant que n'importe qui. Et si l'Allemagne était victorieuse, elle ne mettrait pas de temps à nous apprendre, s'il faut faire une distinction entre "nous" et "Alliés". "Le Kings County Record", heddouadaire de Sussex, Nouveau-Brunswick, 2 mai 1940.

Une "fontaine de jouvence"

"La guerre n'est pas un fléau de Dieu, c'est une bénédiction du Très Haut; elle n'est pas une punition du ciel, mais une fontaine de jouvence de laquelle naît une génération nouvelle. C'est ce principe glorieux du national-socialisme qu'à l'occasion des Pâques de guerre de 1940 nous avons proclamé de façon retentissante à toute la nation et au monde entier." — Dr. Robert Ley, chef du front nazi du Travail, dans le journal allemand "Angriff" du 28 mars 1940.

Voilà comment l'Allemagne conçoit la civilisation!

Les deux méthodes de guerre.

"La France et l'Angleterre resteront/immuablement fidèles à leurs traditions de loyauté, qui leur interdisent de manquer aux engagements qu'elles ont pris et d'user de moyens qu'elles ont déclarés et reconnus illicites.

Jamais la France n'a bombardé et ne bombardera, par ses armes terrestres et aériennes, des trains de civils (En Pologne, l'ambassadeur américain a rapé qu'un train emportant des civils fuyant Varsovie avait été bombardé 72 fois.) des oeuvres d'art, des hôpitaux, des ambulances. Jamais elle n'a arboré et n'arborera de fausses Croix Rouges, elle ne violera des neutralités, elle n'achèvera des blessés, elle ne maltraitera des prisonniers, elle ne déportera, elle n'emprisonnera, elle ne fusillera

les êtres inoffensifs. Sa flotte de guerre, de surface ou sous-marine, qui, aux côtés de la flotte britannique, sillonne depuis six mois les océans, n'a jamais coulé, avec ou sans avertissement, un navire marchand ennemi ou neutre. Jamais elle n'a envoyé par le fond un "Athenia". Jamais elle n'a bombardé un bateau de pêche. Un jour, le 12 décembre 1939, le sous-marin anglais "Salmon" s'est refusé à attaquer le "Bremen", parce que, trop loin de la terre, celui-ci n'aurait pu sauver ses passagers et son équipage. Simple exemple entre cent autres... Jamais, sciemment volontairement, l'aviation anglaise ou française n'a torpillé un paquebot neutre, ou bombardé des édifices neutres. Et lorsque une erreur fut commise, jamais celle-ci ne fut camouflée par de savants mensonges."

Ernest Lémonon, dans Notre Combat, Paris.

Les progrès de la marine canadienne

Depuis le début des hostilités, l'aspect de la flotte de guerre du Canada a considérablement changé. Bientôt, notre marine comptera 220 vaisseaux et de 6,000 à 7,000 marins

Variétés d'oignons pour marinier



BLANC HATIF DE BARLETTA

Petite variété pour marinade, la plus prompte à se former. 10 lbs \$18.50, 5 lbs \$10.00, 1 lb \$2.25, 1/2 lb \$1.25, 1/4 lb 75c, oz. 25c, pqt 10c.

Pour obtenir gratuitement un catalogue complet et illustré de 128 pages, s'adresser à :

La Semence Supérieure Inc.

410, Place Jacques-Cartier
MONTREAL, Qué.

Ces chiffres impressionnent d'autant plus qu'au cours des sept premiers mois de guerre, la marine a travaillé à son organisation sans se vanter de ses remarquables progrès. C'est de tradition chez les marins d'attirer le moins d'attention possible sur l'oeuvre qu'ils accomplissent au large, en patrouillant les côtes et en escortant les convois.

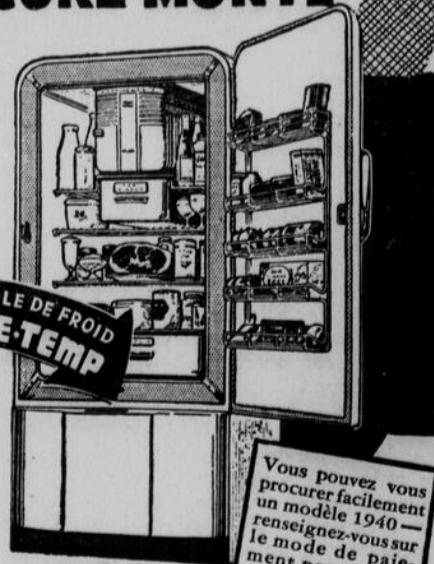
La marine canadienne se composera bientôt de sept destroyers. Aux 75 vaisseaux auxiliaires de cette flotte, le gouvernement ajoutera 64 patrouilleurs et 80

balayeurs de mines. Ces bâtiments sont actuellement en construction

La flotte est sous le haut commandement du contre-amiral P. W. Nelles qui a commencé dans la carrière à l'âge de 16 ans, en qualité de cadet de la marine canadienne en 1908, pour prendre ensuite son service actif au cours de la dernière grande guerre.

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

QU'ARRIVE-T-IL AUX ALIMENTS DANS VOTRE RÉFRIGÉRATEUR QUAND LE MERCURE MONTE



CONTRÔLE DE FROID
TRUE-TEMP

Avec TRUE-TEMP, les aliments sont toujours protégés

Voyez les rapports météorologiques: vous constaterez que les températures varient de 20 à 30 degrés presque chaque jour de l'année. Quel effet ces fluctuations de températures ont-elles sur les aliments dans votre réfrigérateur? Les réfrigérateurs ordinaires demandent un rajustement constant du régulateur de froid pour conserver les aliments au degré requis.

Seul le régulateur True-Temp du Westinghouse maintient automatiquement la température de vos aliments au degré fixé quelles que soient les variations atmosphériques.

Passez voir ces modèles en montre à la salle d'exposition locale de la "Shawinigan" ou chez votre marchand.

THE
Shawinigan
WATER & POWER COMPANY

LA CONSTIPATION NÉGLIGÉE EST GRAVE POUR BÉBÉ

LES selles quotidiennes de bébé sont quelque chose qu'il faut surveiller. S'il manque une selle, il faut agir tout de suite, car la constipation est grave, chez un bébé.

Voici ce que dit Mme A. Reid, de Hespeler, Ont.: "Ayant eu sept enfants et ayant employé les Tablettes Baby's Own pour tous les sept, je peux dire qu'elles sont le meilleur et le plus doux régulateur pour les enfants. J'en donne à mes enfants jusqu'à l'âge de 10 ans. Quand ils faisaient leurs dents, je considérais les Tablettes Baby's Own comme un bienfait.

Également efficaces dans les cas de fièvre légère, diarrhée, dérangement d'estomac, coliques, crampes et autres petites maladies infantiles.

Leur effet est sûr et rapide. Faciles à prendre; inoffensives. Ne contiennent pas d'opiat ni de drogues stupéfiantes. Certificat d'analyse dans chaque boîte. Achetez-en une boîte aujourd'hui, la maladie frappe si souvent la nuit. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

Tél. 24

Eugène Gosselin

Ferblantier - Couvreur et

Plombier.

Licencié du gouvernement en plomberie et chauffage.

St-Barthélemi, Qué.

Tél. 24

Mme Eugène Gosselin

Magasin de Nouveautés au coupon et à la verge.

Corsets, Brassières "GOTHIC", Robes de toilette, etc.

Couturière d'expérience à votre disposition.

ECOLE SOCIALE POPULAIRE

RADIO-VATICAN

Les émissions de Radio-Vatican, destinées au Canada, ont lieu maintenant chaque semaine, le jeudi soir, à 9h. (heure avancée) sur ondes courtes de 25.55 mètres, 11.740 Kc. Jeudi dernier il était très facile d'entendre le conférencier. Depuis un mois, la causerie est donnée par le R. P. Louis Chagnon, S.J., professeur à l'Université Grégorienne. On ne sait cependant si, à cause des événements, le P. Chagnon pourra continuer ses causeries.

L'ORDRE NOUVEAU

Numéro sur le communisme

Le numéro du 20 mai de "L'ordre Nouveau" est consacré presque tout entier au communisme. Outre la déclaration de la direction sur l'opportunité d'une loi spéciale déclarant le communisme hors la loi, il contient des articles de M. Léo Pelland, professeur à l'Université Laval sur le Parti communiste, et de l'abbé Emile Hudon, professeur à l'Ecole des Sciences sociales, sur le communisme et la famille. Le R. P. Chagnon, S.J., y publie l'émouvante causerie qu'il a donnée au poste CKAC sur le devoir de la prière, pour la paix. On trouve aussi dans ce numéro un article sur l'Espagne, victorieuse du communisme et plusieurs notes sur des sujets d'actualité, entre autres les amendements projetés à la loi des liqueurs et à la loi du cinéma, la Semaine sociale collégiale tenue à St-Hyacinthe et l'initiative récente en faveur du logement salubre.

LE COMMUNISME HORS LA LOI

Ce numéro est consacré en grande partie au communisme. Nous l'avions préparé avant que fût prononcé le jugement du juge Chevrier. Il nous paraissait urgent de tenter un vigoureux effort pour obtenir de nos députés qu'ils imitent le geste des députés de France et de Belgique et protègent leur pays contre les menées communistes par une loi spéciale.

Même après ce jugement, cette loi nous paraît encore nécessaire. D'abord on peut en appeler d'un jugement. Et c'est ce que le parti communiste se propose de faire. Mais surtout la condamnation qui vient de frapper s'appuie sur les Règlements de défense du Canada. Elle ne vaut donc qu'en temps de guerre. Or le communisme est nocif en tout temps, car, suivant le mot le Pie XI, il est "intrinsèquement" pervers". On peut même s'attendre à ce que, bridé pendant la guerre, il se redresse, la paix venue, avec une violence nouvelle, et s'efforce d'exploiter les misères et les souffrances qu'auront alors endurées tant de braves gens.

Un décret de dissolution du Parti communiste et de toute organisation qui se rattache à la IIIème Internationale ou qui propage ses mots d'ordre, empêcherait cette nouvelle offensive. Un député doit proposer ce décret à la session actuelle. Nous espérons que tous ses collègues en comprendront l'importance. Mais il peut être bon qu'ils sachent ce qu'en pense leurs électeurs. Aussi, d'un bout à l'autre du pays, de tous les corps pu-

bles, de tous les groupements d'ordre, quelles que soient la nationalité et la religion de leurs membres, devrait partir au plus tôt, à l'adresse du ministre de la Justice et de leur député respectif, le même appel pressant: Pour le salut du pays, le communisme hors la loi!

LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ARMÉE ROUGE

D'après un communiqué du "Kirehendienst", des tracts ont été distribués aux soldats rouges qui ont combattu en Finlande.

Ces tracts contiennent, entre autres, les dix commandements de la Ligue des Sans-Dieu. Nous reproduisons ci-dessous ces commandements:

1. Rappelle-toi que tu ne combats pas seulement pour la grandeur de la Russie soviétique, mais aussi pour la libération du peuple finlandais.
2. Tu combats pour la formation d'un Etat cent pour cent finnois, qui sera un avant-poste de l'athéisme dans l'Europe septentrionale.
3. Celui qui croit en une religion quelconque est ton ennemi, l'ennemi de ta patrie, l'ennemi de Staline.
4. N'oublie pas, c'est le clergé qui a donné les indications pour miner les terrains du front.
5. Sois, durant la bataille, un soldat, et, à l'étape, un propagandiste.
6. Exécute les pillards, mais protège ceux qui sont les victimes du clergé.
7. Empare-toi de tout ecclésiastique que tu trouveras au front.
8. Ne respecte aucune église.
9. Songe toujours à cette parole: "La religion est l'opium du peuple."
10. Rappelle-toi sans cesse que ta mort peut être une bénédiction pour l'athéisme, et qu'elle peut délivrer le monde.

Entretien du jardin canadien

par Gordon Lindsay Smith

Allées rocailleuses

Dans les petits jardins en particulier, où les visiteurs et les enfants ont tôt fait d'abîmer le gazon, le long des bordures ou entre la maison et la balançoire, les allées sont d'une grande utilité. Arrangées avec goût, elles ajoutent à la beauté du jardin. Les dalles produisent un très joli effet. Ce sont des pierres plates assez grandes, à surface polie qu'on trouve généralement le long des rivières.

On les enfonce dans la terre à niveau du sol afin que la tondeuse passe au-dessus sans difficulté. On laisse tout autour des pierres environ un pouce et demi de gazon. Quelquefois on met un peu de sable sous les dalles afin de faciliter le drainage.

Pour durcir l'argile.

Le sol argileux est rendu compact et cultivable par l'addition d'une quantité de feuilles ou autres matières végétales en décomposition que les savants appellent humus ou fibre. Les cas extrêmes sont avantageusement traités avec du sable ou de la cendre de charbon ordinaire. On recommande également des applications d'engrais, un bon sarclage ou un labour profond qui enfouit dans la terre les restes des moissons de trèfle, d'avoine, et même les mauvaises herbes, où on les y laisse pourrir.

Les boîtes à fleurs.

Une jolie boîte verte ou brune, débordante de fleurs aux gais coloris entre dans la gamme des fantaisies que tous peuvent s'offrir, même ceux qui habitent les étages supérieurs des maisons. Cette méthode de jardinage est intensive car elle permet de semer beaucoup plus au pied carré que dans les conditions ordinaires. On doit donc employer une terre très riche si l'on veut obtenir de bons résultats; on maintient la richesse du sol au moyen d'applications d'engrais chimiques. De plus, ces boîtes à fleurs étant exposées au vent de tous côtés, on arrose chaque jour en abondance.

Pour l'avant de la boîte, on se procure des plants de capucines, de lierre allemand, des lobélies, des alysses ou autres semblables pour l'arrière on choisit parmi les pétunias, les agérates les bégonias, les fougères, les géraniums, etc. La boîte doit être protégée du soleil pour une couple de jours afin de donner la chance aux plantes de se raffermir.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS GRAINIERS CANADIENS.

Gin de KUYPER

RECETTE ORIGINALE DE LA PONCE

- Le jus d'un citron • Eau bien chaude
- Sucre au goût • Un peu de muscade
- Deux doigts de GIN DE KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

40 onces 26 onces 10 onces

\$3.45 \$2.40 \$1.05

GRAINES DE SEMENCE

Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Gratis

----- COUPON -----

Messieurs:—
S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.

Nom.....
Adresse.....

HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
Grainetiers et Pépiniéristes



Déry
DE CHOIX

Nouvelle adresse
931, Blvd St-Laurent, Montréal

"Il est toujours sur ma liste d'emplètes"



C'est si facile d'acheter un carton de six bouteilles de "Coca-Cola" et de l'emporter à la maison. Vous et votre famille avez ainsi, à portée de la main, une boisson pure, saine et rafraîchissante. Le "Coca-Cola" a un goût tout à fait particulier qui laisse la sensation agréable de s'être bien rafraîchi.

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"
MME GUSTAVE LAFONTAINE
BERTHIERVILLE, P. Q.

PETIT COURRIER D'EUROPE

BELGIQUE

Malheur aux vaincus!

Au front belge: — La nationalité des soldats de l'armée allemandes, tombés devant les fortifications belges, hollandaises et françaises, au cours de la récente ruée en direction du front ouest, semble plutôt mixte. On observe que, par intimidation au moyen d'otages gardés à l'arrière, les Allemands ont réussi à encastrer et à pousser de l'avant, malgré eux, des soldats autrichiens et tchèques dont ils se servent pour franchir les nids de mitrailleuses et les casemates de l'artillerie lourde. Les "purs aryens" ne viennent qu'après pour massacrer et piller. Le pays une fois conquis, le IIIe Reich veut y inscrire tous les éléments mâles et valides qu'il n'a pas pu exterminer, et en faire des instruments d'invasion ailleurs. Sera-ce le sort des Canadiens?

NORVEGE

La Gestapo à Oslo.

Oslo — Au début du mois de mai, un Nazi du nom de Terboven fut nommé par Berlin pour gouverner la Norvège. A peine entré en fonctions, ce commissaire déclarait que pour faire la police d'Oslo, il lui faudrait en appeler à la police hitlérienne. Et voici comment le sinistre et cruel Himmler, chef de la Gestapo, entre en scène avec ses instruments de torture.

HOLLANDE

Le retour de l'enfant prodigue.

En Hollande, comme d'ailleurs précédemment en Norvège et au Danemark, on a observé que les

parachutistes allemands qui ont précédé l'invasion de l'infanterie, parlaient bien le hollandais, le norvégien et le danois. Cela tient du fait qu'après la dernière guerre, ces trois petits pays ont hébergé des milliers de réfugiés allemands, des enfants pour la plupart, qui se trouvaient dans la misère la plus noire. Ces nécessités auxquels on avait charitablement donné asile, ont appris la langue du pays avant de retourner dans l'Allemagne reconstruite. En 1939, Hitler donna l'ordre de visiter encore une fois leurs parents d'adoption en Scandinavie et dans les Pays-Bas afin d'espionner leur anciens bienfaiteurs et de se familiariser de nouveau avec la langue du pays. Ces "pauvres petits" de 1920 sont devenus, en 1940, les envahisseurs qui, comme le serpent, mordent aujourd'hui le sein qui les avait réchauffés.

ALLEMAGNE

Nourriture synthétique.

Berlin — L'alimentation des aviateurs et des équipages de chars d'assaut se réduit à peu de choses dans l'armée allemande. Le menu ne comprend que des boulettes rôties, comprimées, dans lesquelles n'entre qu'un tiers de viande. Les deux autres tiers proviennent de matières premières végétales et d'albumine. Pour arroser ce repas plus que frugal, les aviateurs et conducteurs de tanks absorbent une poudre de citron qui, versée dans l'eau, constitue une boisson de marche destinée à remplacer le sel de l'organisme, éliminé par la fatigue.

Ni le bedonnant Herman Goering ni aucun autre dirigeant du Reich ne mange de cette abomi-

nable chimie.

POLOGNE

Comment les Allemands traitent les réfugiés en pays conquis.

New York — M. Arthur L. Waldo, correspondant en Pologne du *Polish Morning World*, de New York, rapporte un fait authentique dont le caractère macabre dépasse en horreur tout ce qu'on peut imaginer. Après l'accablante chaleur de l'automne, si favorable à l'invasion du pays, le froid le plus intense qui a sévi au cours de l'hiver, a aidé les Allemands à torturer les Polonais. Un médecin de Lemberg, appelé à se rendre à la gare de cette ville, découvrit sur une voie d'évitement, un train de 12 wagons de marchandises dans lesquels on avait empilé les uns sur les autres des réfugiés de la campagne. Tous moururent de froid et de faim. Pendant le long voyage, effectué à petite allure par ce grand froid, les officiers de la Gestapo, à bord du train, avaient entendu à plusieurs reprises les prisonniers polonais frapper dans les portes closes des wagons, demandant du pain et se plaignant du froid. Mais l'ordre avait été donné de ne pas ouvrir les portes avant la destination finale, quelque part en Russie. Mais à Lemberg, il n'y avait plus un être vivant. La plupart étaient morts la bouche ouverte, ayant sans doute cessé de vivre au moment où ils exhalaient leurs dernières plaintes.

ANGLETERRE

Comment on console les affamés en Allemagne.

Londres — Bien des rumeurs de disettes ont fait naître dans la propagande allemande, toujours prête à accrocher ses espérances aux moindres balivernes, l'idée

L'exposition annuelle des travaux domestiques de l'Ecole de Sainte-Ursule aura lieu du 8 au 12 juin prochain inclusivement.

Les élèves du Jardin de l'Enfance, du Pensionnat, de l'Ecole Normale et de l'Ecole Ménagère Régionale ont rivalisé de zèle et d'ingéniosité pour en assurer le succès.

Cordiale invitation à tous les parents, bienfaiteurs et amis de cette institution.

La Supérieure.

que l'Angleterre était au bord de la famine. A Londres, une vieille dame du meilleur monde a été surprise de recevoir d'amis américains un colis de produit alimentaires; au second colis, elle a protesté; au troisième, elle a envoyé un télégramme. Que signifiait cette plaisanterie? Tout simplement que des amis américains avaient avalé la propagande de M. Goebbels. Il a fallu donner toute cette mangeaille inutile à une oeuvre de charité.

Encouragement à l'élevage chevalin

Le ministère de l'Agriculture consent des prêts aux sociétés d'Agriculture pour l'achat de bons étalons de races pures.

Le programme d'action agricole présentement mis à exécution par l'honorable M. Adélard Godbout, premier ministre, prévoit certains encouragements aux cultivateurs organisés, en vue d'améliorer la qualité des chevaux élevés sur les fermes du Québec.

C'est ainsi que le ministère de l'Agriculture consent des prêts de 60 et 75% du prix d'achat d'étalons aux sociétés d'agricult-

ture et aux syndicats d'élevage. Dans le cas des Sociétés d'Agriculture, ces prêts représentent 75% du prix d'achat de l'étalon, jusqu'à concurrence d'une somme de \$800.; tandis que pour les syndicats d'élevage, ils s'élèvent à 60%. Ces prêts sont remboursables par versements annuels.

Tous les fermiers qui réussissent en élevage chevalin partagent cette conviction que le choix des reproducteurs mâles constitue le facteur capital de succès. Le cultivateur peut élever des chevaux de race pure ou croisés, mais dans l'un ou l'autre cas, les poulinières doivent être présentées à des étalons de race pures.

Le système de prêts a pour but d'accroître le nombre des bons sujets reproducteurs afin que les éleveurs y aient accès plus facilement. De cette façon, personne n'est excusable, semblait-il, de recourir aux propriétaires d'étalons n'ayant pas obtenu de permis de monte et faisant le service en marge de la loi.

**ACHETEZ
LES PEINTURES
RAMSAY**

**SOBRE EN TOUT —
LA BIÈRE ME SUFFIT**



L'usage de la bière ne constitue pas seulement une excellente habitude chez les gens qui mènent une existence tempérante — elle contribue de plus à assurer la prospérité de la nation. C'est ainsi que chaque année, les brasseries canadiennes dépensent plus de \$26,000,000.00 en salaires à leurs propres employés, en fournitures et services divers. La bière est vraiment le breuvage du peuple.

NOTRE FEUILLETON. —

Les Anciens Canadiens

par Philippe-Aubert de Gaspé

(Courtoisie de la Librairie Beau-
chemin, Montréal.)

(suite)

C'est là que ma mère s'asseyait, continua Jules en montrant un petit rocher couvert de mousse et ombragé par deux superbes hêtres. C'est là que je lui apportais, à mon tour, l'eau glacée que j'allais puiser à la fontaine dans ma petite coupe d'argent. Ah! combien de fois cette tendre mère, veillant au chevet de mon lit, ou réveillée en sursaut par mes cris, m'avait-elle présenté dans cette même coupe le lait que le besoin ou le caprice d'un enfant demandait à sa tendresse maternelle! Et penser qu'il faut tout quitter! peut-être pour toujours! Oh, ma mère! ma mère! quelle séparation!

Et Jules versa des larmes. De Locheill, très affecté, pressa la main de son ami en lui disant:

— Tu reviendras, mon cher frère; tu reviendras faire le bonheur et la gloire de ta famille.

— Merci, mon cher Arché, dit Jules, mais avançons: les caresses de mes parents dissiperont bien vite ce mouvement de tristesse.

Arché, qui n'avait jamais visité la campagne pendant la saison du printemps, demanda ce que signifiaient tous ces objets de couleur blanche qui se détachaient du fond brun de chaque érable.

— Ce sont, dit Jules, les coins que le sucrier (1) enfonce au-dessous des entailles qu'il fait aux érables pour recevoir la sève avec laquelle se fait le sucre.

— Ne dirait-on pas, répondit Arché, que ces troncs d'arbres sont d'immenses tubes hydrauliques avec leurs chantepleurs prêtes à abreuver une ville peuleuse?

Cette remarque fut coupée court par les aboiements furieux d'un gros chien qui accourait à leur rencontre.

— Niger! Niger! lui cria Jules.

Le chien s'arrêta tout à coup à cette voix amie; reprit sa course, flaira son maître pour bien s'assurer de son identité; et reçut ses caresses avec ce hurlement moitié joyeux, moitié plaintif, que fait entendre, à défaut de la parole, ce fidèle et affectueux animal, pour exprimer ce qu'il ressent d'amour.

— Ah! pauvre Niger! dit Jules, je comprends moi parfaitement ton langage, dont une moitié est un repro-

che de t'avoir abandonné pendant si longtemps; et dont l'autre moitié exprime le plaisir que tu as de me revoir, et c'est une amnistie de mon ingratitude. Pauvre Niger! lorsque je reviendrai de mon long voyage, tu n'auras pas même, comme le chien d'Ulysse, le bonheur de mourir à mes pieds.

Et Jules soupira. Le lecteur aimera, sans doute, à faire connaissance avec les personnes qui composaient la famille d'Haberville. Pour satisfaire un désir si naturel, il est juste de les introduire suivant leur rang hiérarchique.

Le seigneur d'Haberville avait à peine quarante-cinq ans, mais il accusait dix bonnes années de plus, tant les fatigues de la guerre avaient usé sa constitution d'ailleurs si forte et si robuste: ses devoirs de capitaine d'un détachement de la marine l'appelaient presque constamment sous les armes. Ces guerres continuelles dans les forêts, sans autre abri, suivant l'expression énergique des anciens Canadiens, que la roue du ciel, ou la calotte des cieux; ces expéditions de découvertes, de surprises, contre les Anglais et les sauvages, pendant les saisons les plus rigoureuses, altéraient bien vite les plus forts tempéraments.

Au physique, le capitaine d'Haberville était ce que l'on peut appeler un bel homme. Sa taille au-dessus de la moyenne, mais bien prise, ses traits d'une parfaite régularité, son teint animé, ses grands yeux noirs qu'il semblait adoucir à volonté, mais dont peu d'hommes pouvaient soutenir l'éclat quand il était courroucé, ses manières simples dans leur élégance, tout cet ensemble lui donnait un aspect remarquable. Une critique sévère aurait pu, néanmoins, trouver à redire à ses longs et épais sourcils d'un noir d'ébène.

Au moral le seigneur d'Haberville possédait toutes les qualités qui distinguaient les anciens Canadiens de noble race. Il est vrai aussi que, de ce côté, un moraliste lui aurait reproché d'être vindicatif: il pardonnait rarement une injure vraie ou même supposée.

Madame d'Haberville, bonne et sainte femme, âgée de trente-six ans, entraînait dans cette seconde période de

beauté que les hommes préfèrent souvent à celle de la première jeunesse. Blonde, et de taille moyenne, tous ses traits étaient empreints d'une douceur angélique. Cette excellente femme ne semblait occupée que d'un seul objet: celui de faire le bonheur de tous ceux qui avaient des rapports avec elle. Les habitants l'appelaient, dans leur langage naïf, la dame achevée.

Mademoiselle Blanche d'Haberville, moins âgée que son frère Jules, était le portrait vivant de sa mère, mais d'un caractère plutôt mélancolique que gai. Douée d'une raison au-dessus de son âge, elle avait un grand ascendant sur son frère, dont elle réprimait souvent la fougue d'un seul regard suppliant.

Cette jeune fille, tout en paraissant concentrée en elle-même, pouvait faire preuve dans l'occasion d'une énergie surprenante.

Madame Louise de Beaumont, soeur cadette de madame d'Haberville, ne s'était jamais séparée d'elle depuis son mariage. Riche et indépendante, elle s'était néanmoins vouée à la famille de sa soeur aînée, pour laquelle elle professait un culte bien touchant. Prête à partager leur bonheur, elle l'était aussi à partager leurs peines, si la main cruelle du malheur s'appesantissait sur eux.

Le lieutenant Raoul d'Haberville, ou plutôt le chevalier d'Haberville que tout le monde appelait "mon oncle Raoul," était le frère cadet du capitaine; moins âgé de deux ans que lui, il n'en accusait pas moins dix ans de plus. C'était un tout petit homme que "mon oncle Raoul," à peu près aussi large que haut, et marchant à l'aide d'une canne; il aurait été très laid, même sans que son visage eût été coururé par la petite vérole. Il est bien difficile de savoir d'où lui venait ce sobriquet. On dit bien d'un homme, il a l'air d'un père, il a l'encolure d'un père, c'est un petit père; mais on ne dit jamais de personne qu'il a l'air ou la mine d'un oncle. Toujours est-il que le lieutenant d'Haberville était l'oncle de tout le monde; ses soldats mêmes, lorsqu'il était au service, l'appelaient à son insu, "mon oncle Raoul." Tel, si toutefois on peut comparer les petites choses aux grandes, Napoléon n'était pour ses grognards que "le petit caporal."

Mon oncle Raoul était l'homme lettré de la famille d'Haberville; et partant assez pédant, comme presque tous les hommes qui sont en rapports journaliers avec des personnes moins instruites qu'eux. Mon oncle Raoul, le meilleur enfant du monde, quand on faisait ses volontés, avait un petit défaut, celui de croire fermement qu'il avait toujours raison; ce qui le rendait très irascible avec ceux qui ne partageaient pas son opinion.

Mon oncle Raoul se piquait de bien savoir le latin, dont il lâchait souvent quelques bribes à la tête des lettrés et des ignorants. C'étaient des

Qualité - Satisfaction

THÉ "SALADA"

27F

discussions sans fin avec le curé de la paroisse, sur un vers d'Horace, d'Ovide ou de Virgile, ses auteurs favoris. Le curé d'une humeur douce et pacifique, cédaït presque toujours, de guerre lasse, à son terrible antagoniste. Mais mon oncle Raoul se piquait aussi d'être un grand théologien, ce qui mettait le pauvre curé dans un grand embarras. Il tenait beaucoup à l'âme de son ami, assez mauvais sujet pendant sa jeunesse, et qu'il avait eu beaucoup de peine à mettre dans la bonne voie. Il lui fallait pourtant céder quelquefois des points peu essentiels au salut du cher oncle, crainte de l'exaspérer. Mais dans les points importants, il appelait à son secours Blanche, qui était l'idole de son oncle.

— Comment, mon cher oncle, disait-elle en lui faisant une caresse, n'êtes-vous pas déjà assez savant, sans empiéter sur les attributs de no-

tre bon pasteur? Vous triomphez sur tous les autres points de discussion, ajoutait-elle en regardant finement le bon curé: soyez donc généreux, et laissez-vous convaincre sur des points qui sont spécialement du ressort des ministres de Dieu.

Et comme mon oncle Raoul ne discutait que pour le plaisir de la controverse, la paix se faisait aussitôt entre les parties belligérantes. (à suivre sur le prochain numéro)

(1) On appelle ainsi en Canada ceux qui fabriquent le sucre.

— A VENDRE —

"Tite-Lap" feuilles Toiture galvanisées ordinaires et Council standard. Pour estimés envoyez longueur de faite et chevron. Eastern Steel Products Limited, 1335, Delorimier, Montréal.

COMMISSION DE CONTRÔLE DU CHANGE ÉTRANGER

AVIS SPÉCIAL

Sujet à certaines exemptions, l'Ordonnance sur l'acquisition de la devise étrangère stipule que tout résident du Canada qui, le 1er mai 1940, avait en sa possession ou sous sa gestion ou était le propriétaire de quelque devise étrangère ou de quelque dépôt en devise étrangère, quel qu'en soit le montant, est tenu de vendre cette devise étrangère à un négociant autorisé (savoir une banque à charte) le ou avant le 31 mai 1940.

A moins qu'une extension n'ait été concédée par la Commission, tout résident qui ne se conforme pas aux termes de l'Ordonnance le ou avant le 31 mai 1940 sera en défaut et passible des pénalités prévues par l'Ordonnance.

L'Ordonnance ne requiert pas la vente de valeurs étrangères.

On peut obtenir plus de détails et de renseignements de toute succursale de banque à charte.

La Commission de contrôle du change étranger

Les Anciens Canadiens

Illustrateur: Jean-Marie Massicotte, Montréal.

Commentateur: Pierre Deloan, Cap-de-la-Madeleine. Éditeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, Section des Trois-Rivières.



Madame d'Haberville, bonne et sainte femme, âgée de trente-six ans, avait les traits empreints d'une douceur angélique. Elle ne semblait occupée que d'un seul objet: celui de faire le bonheur de tous ceux qui avaient des rapports avec elle.



Mademoiselle Blanche d'Haberville, moins âgée que Jules, était le portrait vivant de sa mère mais d'un caractère plutôt mélancolique que gai. Elle avait un grand ascendant sur son frère, dont elle réprimait souvent la fougue d'un seul regard suppliant.



Le lieutenant d'Haberville, frère cadet du Seigneur d'Haberville, que tout le monde appelait "mon oncle Raoul" était un petit homme aussi large que haut, marchant avec une canne. Il était l'homme lettré de la famille et se piquait de bien savoir le latin dont il lâchait souvent quelques bribes à la tête des lettrés et des ignorants.



Mais il se piquait aussi d'être grand théologien et il entraînait souvent en discussions interminables avec le bon curé. Ce dernier, d'une humeur douce et pacifique, cédaït presque toujours, de guerre lasse, à son terrible antagoniste.



AGRICULTURE



LA CLASSIFICATION DES PORCS A LA PENTE SERA-T-ELLE OBLIGATOIRE

Il est grandement question de ce temps-ci, à Ottawa, de rendre obligatoire la classification des porcs à la pente. Ce qui revient à dire que les producteurs n'auraient plus le choix entre la classification faite avant ou après l'abattage. Et ceux qui font pression sur le ministère de l'Agriculture pour faire adopter cette mesure, disent qu'elle est dans l'intérêt des cultivateurs. La chose ne nous paraît pas aussi certaine que cela. On allègue, par exemple, que la classification abattue permet de remettre à chacun la valeur exacte de ses porcs, c'est-à-dire de mieux rémunérer ceux dont les porcs donnent le meilleur rendement.

Mais le rendement n'est pas tout. Encore faut-il que le porc qui a un bon rendement ait aussi le poids voulu, la longueur requise et soit de bonne conformation; autrement, quand même il serait de fort rendement, s'il est déclaré pour quelque autre raison, il subira un rabais qui viendra diminuer d'autant le surplus réalisé sur le rendement, et c'est le cas pour les "bouchers" trop gras, les "lourds" et les "extra lourds". Car, en général, dans des conditions identiques, plus un porc est bien fini et plus il est pesant, meilleur est son rendement. Il ne faut donc pas se baser uniquement sur le rendement tout court pour établir la valeur commerciale des porcs, mais plutôt sur le rendement en produit comestible de bonne qualité.

Il est aussi à remarquer que ce ne sont pas toujours les porcs de meilleure apparence qui donnent les meilleurs résultats après l'abattage. Pour paradoxal que cela puisse paraître, il arrive cependant, et nous l'avons plus d'une fois expérimenté, que des sujets d'apparence assez grossière, de type pas trop bon, ont eu un meilleur classement, une fois abattus. D'autre part, l'on reste étonné de voir la classification sur rail de certains porcs qui se montraient beaucoup mieux sur pied et qui auraient pu obtenir un meilleur classement après l'abattage. Ceci ne veut pas dire qu'il est plus avantageux de faire classer en vie des porcs de conformation attrayante, mais qu'il y a des lignées de bon type apparent mais qui ne donnent pas des carcasses aussi bonnes qu'on s'y attendrait en jugeant d'après leur apparence. Le phénomène contraire se produit sur des porcs de moins bonne apparence qui classent mieux après l'abattage.

Au point de vue technique, il n'y a pas de discussion à soutenir. Il est évident que la classification "abattu" est susceptible d'être plus exacte que celle faite sur pied, pour la bonne raison qu'après l'abattage le classificateur peut vérifier le poids de l'animal, l'uniformité et l'épaisseur de sa couche de gras, la fermeté de sa chair, qui sont autant de points qu'il peut estimer sur un porc vivant, mais dont il n'est pas absolument sûr. D'autre part, après l'abattage, un grand nombre de porcs peuvent être classés dans leur classe respective à l'aide de la pesanteur, ce qui facilite d'autant la tâche. Mais rien n'empêche que, si l'on examine la statistique fédérale, l'on s'aperçoit vite que la classification à la pente ne diffère guère de celle faite sur les porcs vivants, parce que, pour l'année 1939, le pourcentage des "sélects" et des "bacons" dans les deux cas a été à peu près le même. Ce qui revient à dire que des classificateurs

d'expérience peuvent faire une classification presque aussi bonne avant qu'après l'abattage.

On nous objectera, par exemple, que ce sont les cultivateurs eux-mêmes qui désirent vendre leurs porcs abattus. Il est vrai que beaucoup préfèrent cette méthode de vente parce que, ayant réalisé plus d'argent en vendant ainsi, ils croient qu'il en sera toujours de même une fois le système généralisé. Et c'est justement là qu'ils se méprennent parce que, quand la classification à la pente sera obligatoire, elle deviendra probablement plus sévère.

Ainsi, il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans ce temps-là, la limite de poids pour les "sélects" ou A ne soit plus que de 145 à 165 livres, au lieu de 140 à 170 livres, et que celle des B, ou "bacons", ne varie plus que de 140 à 170 livres, au lieu de 135 à 175 livres, comme la chose est arrivée pour les "bacons" dont toutes les carcasses étaient payées, au début, au prix de base, à partir de 125 livres jusqu'à 185 livres, tandis qu'aujourd'hui elles ne le sont plus que de 135 à 175 livres. Or, plus on rétrécit la marge de pesanteur pour les B et les A ou "sélects", plus on augmente la quantité de porcs qui entrent dans les catégories inférieures et qui, partant, subissent des rabais.

D'autre part, le pourcentage de porcs classifiés abattus dans chaque province n'indique pas précisément dans chacune d'elles le désir de la masse des cultivateurs, puisqu'un grand nombre n'ont rien à dire dans le choix de la méthode de vente, parce que, dans tous les cas où ils s'adressent aux commerçants, ce sont ces derniers qui en décident. Or, plusieurs vendent les porcs qu'ils ont achetés à la campagne sur la pesanteur prise en vie, mais les font classer à la pente pour la classification seulement. Ces porcs ne sont donc pas vendus abattus, mais sur pieds.

Il ne faudrait pas oublier non plus que nous avons, à Montréal, une situation qui ne nous permettrait guère de faire classer tous les porcs offerts en vente sur notre marché du jour au lendemain, sans de graves préjudices pour les cultivateurs. Ainsi, à peu près 80% à 90% des porcs qui arrivent aux cours à bestiaux de la Pointe Saint-Charles, sont abattus à la même salaison et ils ne pourraient pas tous être tués la même journée, ni même le lendemain dans certains cas, ce qui occasionnerait une diminution de rendement et, par conséquent, une perte d'argent. On nous répondra que, dans tous les cas de retard, les acheteurs nourriront les porcs ou bien pourront ajouter 1% ou 2% au rendement, suivant la longueur du délai. Mais nous ne croyons pas que ce système donnerait justice aux producteurs parce que nous ne pourrions établir exactement la diminution dans le rendement. Sans compter que cela occasionnerait souvent des retards dans le paiement des animaux. Beaucoup ne seraient payés que 3 ou 4 jours et même 8 jours après la livraison, et la plupart des expéditeurs par camion aiment à être payés le jour même de la vente ou le lendemain.

Mais ce n'est pas tout. Il y a encore le côté éducatif qu'il ne faut pas perdre de vue ni négliger. Ainsi, lorsque les porcs sont expédiés par camion et classés sur pieds, les cultivateurs qui viennent au marché — et ils sont nombreux aujourd'hui — ont l'avantage de voir classer leurs sujets et de demander aux classificateurs officiels les explications qu'ils veulent. Chose qui leur est pratique-

ment impossible avec la classification "abattu", parce que rares sont ceux qui peuvent disposer d'une journée ou deux pour attendre à l'abattoir que leurs porcs soient abattus. Les renseignements ainsi obtenus permettent aux cultivateurs d'améliorer leur élevage.

Le point le plus important à considérer, en ce qui regarde la classification au croc obligatoire, est le suivant. C'est que le jour où cette méthode sera obligatoire par tout le pays, les producteurs perdront beaucoup de leur pouvoir de marchandage sur les marchés publics, et cela au bénéfice des maisons de salaison, qui auront augmenté le leur d'autant. En d'autres termes, les acheteurs auront une influence, un contrôle encore plus grand sur l'établissement des prix. Or, il est peu probable qu'ils se servent de cet avantage pour les faire hausser. C'est plutôt le contraire qu'il faut craindre.

Nous ne voulons pas engager de dispute avec ceux qui désirent vendre leurs porcs à la pente. Libre à eux de choisir la méthode de vente qui leur offre le plus d'avantages. En fait, nous avons vendu et nous vendons encore quantité de porcs d'après la classification à la pente, selon le désir de nos expéditeurs. Nous sommes sur le marché pour rendre service à tous nos clients. Mais la classification à la pente facultative est une affaire bien différente de celle qui la rend obligatoire. L'opinion des agences de vente, tant à Toronto qu'à Montréal, est qu'en enlevant aux cultivateurs l'occasion de vendre leurs porcs sur pied, s'ils le désirent, cela permettra à certains intérêts de faire fluctuer les prix à leur avantage bien plus facilement.

Nous ne voulons pas soulever d'animosité contre l'industrie des salaisons, mais nous voulons seulement établir notre attitude en ce qui regarde la classification obligatoire des porcs à la pente. Qu'on laisse à chacun la liberté de vendre ses porcs comme il l'entend, nous en sommes! De là à obliger l'éleveur à adopter une méthode de vente qui pourrait bien tourner contre lui plus tard, il y a de la marge.

Tout système susceptible d'ajouter quelque chose à la puissance des "sateurs", d'imposer leurs conditions dans l'achat des porcs, sera chèrement payé par les producteurs. Or, la classification à la pente obligatoire n'est ni plus ni moins que l'un de ces systèmes contre lesquels nous tenons à mettre le producteur en garde.

J.-E. BISSON,
Agronome.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:—

Durant cette dernière semaine écoulée, notre marché au beurre a continué à persister dans son allure de régression et, en conséquence, un autre recul fut enregistré dans les cotes.

A la fin de la semaine précédente, l'invasion de la Belgique et des Pays-Bas par l'Allemagne, réduisant effectivement une source importante de ravitaillement de la Grande-Bretagne, eut une répercussion assez significative parmi un groupe d'opérateurs et, à la suite d'une plus grande activité, la situation de notre marché apparut momentanément plus stable, même de tendance à vouloir se raffermir.

Cependant, ce mouvement de hausse que l'on aurait anticipé dans certains milieux ne fut pas matérialisé. Au contraire, dès l'ouverture de la semaine, on ressentait de nouveau l'incertitude et alors que les opérateurs jugèrent prudent de ne transiger que modérément, notre marché reprit une atmosphère de tranquillité.

Le volume des transactions fut pratiquement limité aux achats pour livraison immédiate et avec une liquidation plus considérable, la baisse des prix ne put être évitée.

Actuellement dans les entrepôts de la ville de Montréal, les stocks disponibles sont moindres que l'an dernier à pareille date et, tout en aidant à une distribution assez rapide des arrivages courants, c'est sans doute l'un des facteurs à signaler qui, depuis quelque temps, a empêché une baisse plus prononcée dans les prix.

Lundi avant-midi, le 20 mai courant, les prix du beurre No. 1. pasteurisé au gros variaient de 23¢ à 23 1/2 ¢ la livre.

FROMAGE:—

Aucun nouveau développement à rapporter sur notre marché au fromage qui demeure hésitant et quelque peu erratique.

Les prix ont légèrement fléchi et les arrivages courants de Québec ont une valeur nominale de 13¢ la livre.

VOLAILLES VIVANTES:— (Poules)

Les arrivages sont considérables pour ce temps-ci de l'année, mais avec une légère amélioration dans la demande, les prix furent plus aisément soutenus.

(Poulets à Griller)

Les arrivages de poulets de 1 1/2 lb. à 3 lbs. furent très considérables et malheureusement la plupart furent de qualité médiocre.

De ce fait, la vente fut plus lente et les prix plus faibles.

Actuellement, notre marché préfère les poulets blancs (Leghorn). Les oiseaux de d'autres couleurs sont plus difficiles à écouler, surtout les rouges.

La demande semble meilleure pour les poulets pesant de 3 1/2 lbs. à 4 1/2 lbs.

Etant donné l'avance de la saison, à partir de la semaine prochaine, les différentes catégories de poulets à griller seront réparties comme suit:

- A—3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs.
- B—2 1/2 lbs. jusqu'à 3 lbs.
- C—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs.
- D—1 1/2 lb. jusqu'à 2 lbs.

VOLAILLES ABATTUES:—

La demande est très bonne pour les poulets de même que pour les poules de toutes pesanteurs et les prix sont stables.

OEUFs:—

(Montréal et Québec)

Nos exportations en Angleterre contribuent à absorber une bonne partie de notre production.

Toutefois, l'augmentation considérable d'arrivages des derniers jours sur nos principaux marchés domestiques de l'Est excèdent quelque peu la demande immédiate et les prix sont légèrement plus faibles.

VEAUX ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Bonne demande et prix fermes.

PORCS ABATTUS:—

(Montréal)

Marché stationnaire et sans changement important dans les prix.

(Québec)

Marché tranquille et une baisse de

1/2 ¢ la livre fut enregistrée sur certaines catégories.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 20 mai, 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Les limites de poids pour les porcs livrés par camion sont maintenant de 10 livres de moins que celles mentionnées plus bas.

Bacons — (180 à 230 lbs) Prix de base, nourris et abreuvés 8.50. Par camion, 8.65.

Sélects — (190 à 230 lbs) Prime, par tête de \$1.00.

Bouchers — (160 à 240 lbs) Coupe par tête de \$1.25.

Légers — (Moins de 160 lbs) Coupe, tête de 75c. et \$1.00.

Pesants — (240 à 270 lbs) Coupe, par tête, \$2.50.

Extra Pesants — (Plus de 270 lbs) Coupes de \$1.50 et \$2 du 100 livres.

Truies: 4.00 - 4.75c.

Porcs classés abattus: 11.30.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 7.50—8.00

Bon 7.00—7.25

Moyen 6.00—6.50

Commun 5.00—5.50

Au seau 4.50—5.00

VEAUX DE CHAMPS:—

Bon 3.75—4.00

Commun 3.00—3.50

BOUVILLONS:—

Choix 7.75—8.00

Bon 7.00—7.50

Moyen 6.25—7.00

Commun 5.50—6.00

Com. Lég. 4.50—5.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

(par tête)

Bon \$7.00—\$8.00

Moyen \$4.00—\$5.00

MOUTONS:—

Bon 5.00—5.50

Commun 3.50—4.50

TAUREUX:—

Choix (Type à boucherie) 6.75—7.00

Bonne 6.00—6.50

Moyenne 5.50—6.00

Commune 4.00—4.50

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 5.50—5.75

Bonne 5.00—5.50

Moyenne 4.25—4.50

Commune 3.50—4.00

Très Com. 3.00—3.25

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 5.25—5.50

Bon 5.00—5.25

Moyen 4.50—4.75

Commun 4.00—4.25

OEUFs:—

A—(Gros) 23 1/2 ¢

A—(Moyens) 21 1/2

B 20

C 18

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 13 mai 1940 inclusivement

No. 1 Pasteurisé 23¢

No. 1 non pasteurisé 22 1/2

No. 2 22

FROMAGE:—

Semaine finissant le 14 mai 1940 inclusivement

BLANC ET COLORE.—

No. 1 13 1/2 ¢

No. 2 12 1/2

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

LA VIE QUI PASSE

LE CARDINAL SUHARD A ETE PROMU A PARIS

Autres nominations

Son Eminence le cardinal Emmanuel-Célestin Suhard, archevêque de Reims, a été nommé par le Saint-Siège, archevêque de Paris en remplacement de Son Eminence le cardinal Jean Verdier, décédé.

Le cardinal Suhard est une des grandes figures de la France actuelle.

C'est Mgr Emile Roques, archevêque d'Aix-en-Provence, qui devient archevêque de Reims, tandis qu'il est remplacé à Aix-en-Provence par Mgr Florent du Bois de la Villerabel, ci-devant archevêque d'Annecy.

Mgr Jean-Joseph-Aimé Mousseron, évêque de Cahors, devient archevêque d'Albe.

LE PRIX PULITZER

On vient d'attribuer les récompenses

du prix "Pulitzer", la plus célèbre des distinctions littéraires américaines. S. Burton-Heath, du "New-York World Telegram" a gagné le prix de \$1,000, pour son reportage sur les fraudes du magistrat Martin Manton. Le prix de \$500 est allé à Otto Tolischus, correspondant à Berlin du "New-York Times", pour sa correspondance de guerre.

L'auteur de la nouvelle "The Grapes of Wrath", récemment portée au cinéma, M. John Steinbeck, remporte également un prix de \$1,000 dollars.

Ces prix sont distribués annuellement par un jury de l'Ecole de journalisme de l'université Columbia.

FAITS ET GLANES

Claude Debussy

Au moment de la dernière offensive allemande, le 26 mars 1918, Clau-

POUR VOS TRAVAUX DE FOURRURES

— VOYEZ —

Mlle Marie-Rose Plante
(en face du cimetière)
BERTHIERVILLE

Avila ROULEAU

NOTAIRE

Greffier de la Cour de Circuit et de Magistrat

Bureau: Résidence:
Palais de Justice 51 de Frontenac
Tél.: 119 Tél.: 5

de Debussy, le grand musicien français, mourait, 91 ans exactement après Beethoven.

Au début de la guerre, il avait paru renoncer à la composition, qui lui semblait vaine en un temps aussi angoissant.

Mais, en 1916, son point de vue changea et il écrivait à un ami: "Il m'est apparu que, à tout prendre, ce serait lâcheté, augmentant le nombre des écopés, de ne penser qu'aux horreurs commises sans essayer de réagir en constituant, selon mes forces, un peu de cette beauté contre laquelle l'ennemi s'acharne."

La maladie ne devait lui laisser qu'un court répit, mais les Six épigraphes antiques, En blanc et noir, Le Noël des enfants qui n'ont plus de maison et surtout ses Etudes pour piano, qui contiennent les mille manières de traiter les pianistes comme ils le méritent", sont là pour attester qu'il n'avait rien perdu de sa force créatrice.

Et l'effort que fit Debussy aux portes de la mort, dans l'angoisse de la guerre, est un de ces exemples qu'il faut suivre.

Extrait du Devoir 9-5-40

Les livres

M. DE CALLIERES ETAIT-IL TUBERCULEUX?

On nous apprend de Worcester, Mass., qu'un ancien élève du Séminaire de St-Hyacinthe, le Dr Gabriel Nadeau, attaché au Sanatorium d'Etat de Rutland, Mass., se propose de publier incessamment un ouvrage des plus importants, traitant de questions médico-historiques, tant américaines que canadiennes. Depuis de nombreuses années, le Dr Nadeau s'est spécialisé dans l'étude des questions historiques, envisagées surtout en fonction de la médecine. Il a publié récemment à Québec, dans Le Canada français, une importante étude sur Les Trois blessures de Montcalm, qui semble fixer définitivement plusieurs points d'histoire jusqu'ici controversés. L'ouvrage que projette le Dr Nadeau en est un de curiosités médicales, un peu à la manière du Dr Cabanès, cet écrivain français si en vue dans son domaine particulier. Les principaux chapitres du livre attendu seraient intitulés comme suit: Le Vinaigre des quatre voleurs; M. de Callières était-il tuberculeux?; Johan-David Schoepf, médecin allemand qui vint en Amérique en 1776; D'Abisag la Sunamite à Marie Chambly; Les Trois blessures de Montcalm; Un chapitre de l'histoire de la tuberculose au Canada; De Donald et sa machine à diagnostiquer la tuberculose; Le président McKinley et le major Mallet: parallèle de leurs blessures; Le lait du tétan gauche, (l'eau-de-vie); Les Grands mutilés de notre histoire, (Frontenac, etc.); Sable, pierre et gravelle, (Les goutteurs de notre histoire). Quelques études dont nous ignorons encore les titres s'ajouteront à celles sus-mentionnées.

AMEUBLEMENTS pour NOUVEAUX MARIÉS
BEAUX ET NOUVEAUX SETS DE CHAMBRE

Set à dîner
Set de salon
Set de cuisine
Lits,
Matelas
Divan-Sudio,
Chesterfield
Laveuse électrique
Poêle
Radio DeForest
Moulin à coudre

Tél.: 34

110 de Montcalm,

J.-W. ROBILLARD

AGENT DE

Massey-Harris et Beatty Bros.

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'acompte sur les neufs.

Si besoin, conditions faciles de paiement.
Sans intérêt avec achat de \$50.00 ou plus.

ECHANGE DE LETTRES ENTRE HITLER ET LE ROI GUSTAVE DE SUEDE

Le ministère suédois des affaires étrangères a annoncé, que le roi Gustave de Suède, dans une lettre qu'il a adressée à Adolf Hitler, a répété à ce dernier que la Suède entendait continuer de rester strictement neutre dans tous les domaines. Le chancelier allemand répondit à cela par un message personnel dans lequel il a donné l'assurance que l'Allemagne respecterait la neutralité suédoise.

L'agence de presse officielle du Troisième Reich, a prétendu que le roi Gustave et le chancelier Hitler avaient, par un échange de lettres, décidé de l'attitude politique future de leurs deux pays.

Encouragez nos annonceurs

Il n'existe aucun autre
tabac EXACTEMENT TEL QUE LE

OLD CHUM

EXCURSIONS SPECIALES

À bon marché

pour tous les endroits dans

L'OUEST CANADIEN

DEPARTS:

Tous les jours du 18 au 29 mai 1940

LIMITE DE RETOUR: 45 jours.

BILLETS VALABLES POUR VOYAGER

DANS VOITURES ORDINAIRES

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagons-lits.

ROUTES — BILLETS valables via Port Arthur, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à tout endroit au Canada, au cours de l'aller ou du retour, ou dans les deux cas, en dehors de la limite du billet, sur demande au Conducteur; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich., et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

ACHETEZ CE VIN FAMEUX
à \$1.75 le GALLON FLACON

VIN BRANVIN de JORDAN

Le vin Branvin de Jordan est de qualité sans égale... mûri à point, il possède cette saveur moelleuse de bouquet fin qu'on ne cherche que dans les vins importés très dispendieux. La meilleure valeur pour votre argent aujourd'hui.

26 ONCES 40c
40 ONCES 60c

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTRÉAL, QUÉBEC

AUSSI FABRICANTS DES
CHALLENGE PORT et SHERRY de JORDAN

TAXI BRISSETTE

TROIS AUTOMOBILES A LA DISPOSITION DU PUBLIC
JOUR ET NUIT

\$0.25 pour la traverse de Sorel

Voyage de Berthierville à Montréal tous les jours \$1.00

TAXI BRISSETTE
Téléphone No. 85

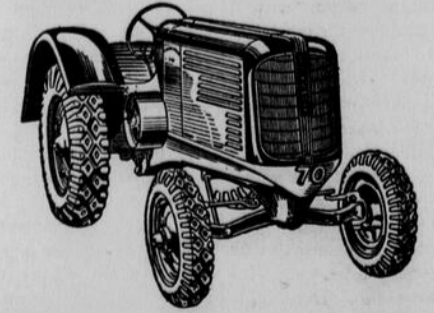
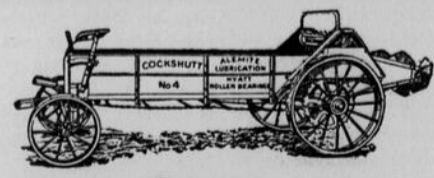
Le seul taxi avec permis de transport-voyageur et avec assurances pour les passagers

SOYEZ FORT
SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOUSITE FATIGUE HABITUELLE
EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal



Agent et vendeur de toute machine agricole

Jean-Louis Poulette

Tél.: 103 s 2

R. R. 2

Berthier

Extrait de la Gazette Officielle de Québec en date du 6 avril 1940.

(SUITE)

e. Pour les métiers de briqueteur, maçon, plâtrier, charpentier-menuisier et peintre, il n'y aura qu'un (1) apprenti par cinq (5) compagnons ou fraction de cinq (5).

Pour les plombiers, poseurs d'appareils de chauffage et ferblantiers y avoir un apprenti par compagnon.

f. Aucun employeur ne sera obligé de garder à son service un apprenti dont le travail exécuté ne serait pas suffisant. L'employeur aura aussi le droit de renvoyer l'apprenti si ce dernier donne des preuves évidentes d'une application insuffisante à son travail ou ne se conforme pas aux usages généralement requis des apprentis de métier.

g. Aucun contrat individuel d'apprentissage pour les métiers ci-haut mentionnés ne sera reconnu valide à moins qu'il ne soit conforme aux dispositions du présent décret.

h. Si un apprenti a été employé dans un des métiers plus haut désignés avant la mise en vigueur du présent décret, il fournira au comité conjoint ou à l'organisation professionnelle autorisée, un état des périodes du temps qu'il a servi chez un employeur; il devra fournir un affidavit de ses déclarations. Celles-ci seront consignées dans le registre d'apprentissage de l'association ou du comité conjoint.

i. Les heures de travail des apprentis devront être conformes aux dispositions des arrêtés ministériels pris en exécution de la Loi relative à la limitation des heures de travail.

j. Au terme de son apprentissage, l'apprenti devra subir un examen quant à sa compétence devant un bureau d'examineurs, conformément aux dispositions de la Loi des conventions collectives de travail et des arrêtés ministériels adoptés en exécution d'icelle.

k. L'apprenti devra rendre de bons et loyaux services à son employeur durant sa période d'apprentissage; il devra prendre soin des outils et matériaux que l'employeur mettra à sa disposition. Il devra motiver ses absences à son travail et s'il néglige de le faire, le comité aura l'autorisation de rayer son nom du livre des registres.

l. L'employeur devra notifier immédiatement le comité conjoint de l'entrée en apprentissage d'un employé.

m. Le comité conjoint aura juridiction sur les apprentis ci-haut mentionnés employés dans les limites de la juridiction territoriale du présent décret.

n. Le comité conjoint et l'organisation professionnelle autorisée auront le pouvoir de demander la preuve de l'âge de l'apprenti ainsi qu'un certificat médical montrant qu'il peut s'engager à l'apprentissage d'un métier quelconque.

o. Le travail supplémentaire de l'apprenti sera rémunéré à raison de salaire et demi par rapport au salaire régulier selon les dispositions établies par le présent décret pour les ouvriers compétents.

p. L'employeur s'efforcera d'instruire ses apprentis dans les métiers où ces derniers se spécialisent.

q. Dans le cas où les termes de cette entente entreraient en conflit de quelque manière que ce soit avec aucun des statuts de la province de Québec, régissant certains métiers, tels que les métiers d'électricien et de mécanicien en tuyauterie, ces statuts auront force légale.

XI. Ouvriers préposés à l'entretien:—a. Les mots "ouvriers préposés à l'entretien" signifient et comprennent tout ouvrier qualifié (de métier) ou non qualifié de l'industrie du bâtiment qui est engagé à l'année par un même employeur pour l'entretien d'édifices ou d'immeubles; toutefois, pour les métiers d'électricien et de mécanicien en tuyauterie, l'ouvrier préposé à l'entretien devra toujours être détenteur d'une licence, conformément aux statuts qui régissent ces métiers. Toutefois, ne sera pas considéré comme travail d'entretien, la nouvelle construction, la reconstruction ou la réinstallation d'une partie d'un édifice ou d'un immeuble.

b. Les ouvriers préposés à l'entretien des églises, des chapelles, des édifices servant d'église ou de chapelle, des séminaires, des universités, des collèges des couvents, des monastères, des hôpitaux publics ou privés, des orphelinats, des asiles, des refuges, des crèches ou des ouvroirs, à l'exception des cimetières, bénéficieront des conditions de travail suivantes:

Par semaine

Compagnons\$18.00

Journaliers (ouvriers non qualifiés) 12.00

c. Les ouvriers préposés à l'entretien d'un édifice public ou à bureaux, d'une conciergerie ou de résidence de toutes sortes, d'hôtels, d'établissements manufacturiers et de magasins seront payés le taux de salaire minimum suivant:

Par semaine

Compagnons\$18.00

Journaliers (ouvriers non qualifiés) 12.00

d. La durée maximum du travail pour les hommes, préposés à l'entretien sera de quarante-huit (48) heures par semaine sans limitation journalière.

e. Tout travail supplémentaire effectué par des hommes préposés à l'entretien sera rémunéré selon le tarif horaire déterminé pour chacun des métiers dans la première liste des métiers ci-dessus mentionnés.

f. Les ouvriers préposés à l'entretien qui, à cause de la nature de leur emploi, sont requis de répondre à des appels urgents en tout temps du jour ou de la nuit, pour la protection d'édifices ou immeubles, sont par les présentes exclus des taux de salaires pour travail supplémentaire.

g. Les employeurs peuvent déduire du salaire de l'ouvrier préposé à l'entretien \$3.00 par mois et par chambre, si tel ouvrier loge dans l'établissement. Une déduction maximum de vingt-cinq

VOICI VOTRE CHANCE D'ÉPARGNER

Placez votre commande de charbon sans autre retard.

Les prix sont actuellement à leur plus bas pour l'année 1940.

F.-C. LAMARCHE

108 rue De Montcalm, BERTHIERVILLE

Tél. No. 66

(\$0.25) cents par repas est autorisée si l'ouvrier est pensionné dans l'établissement.

XII. Il est expressément stipulé que les contrats de construction à forfait accordés et signés avant l'adoption de l'arrêté ministériel approuvant la présente requête ne seront pas assujettis aux dispositions du présent décret mais, pour les fins de ces contrats, aux conditions établies par la convention collective en vigueur lors de la date de leur signature, cette convention étant seulement prolongée et maintenue en force jusqu'à la fin des travaux prévus par lesdits contrats.

XIII. Durée du décret: Le présent décret sera en force, à compter du 1er mars 1940 et demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 1941. Il se renouvellera automatiquement à l'expiration de cette période de temps, à moins que l'une des parties ait notifié l'autre partie de son intention de le modifier ou de l'abroger, le ou avant le 1er février de chaque année.

XIV. Le présent décret remplace l'arrêté ministériel numéro 694 du 7 mai 1938 et ses amendements, sans toutefois affecter les droits acquis et les intérêts en cours.

Certifié,

A. MORISSET,
Greffier du Conseil Exécutif.

1
1701-0

LE SOUVERAIN PONTIFE
DEPLORE LA PERFDIE QUI
EMPOISONNE LE MONDE

Le Pape Pie XII, s'adressant à 5,000 pèlerins parmi lesquels on remarquait plusieurs nouveaux mariés, a exprimé la crainte que la guerre européenne ne s'étende bientôt à d'autres pays.

Avant de donner sa bénédiction aux pèlerins en la salle Clémentine, le Souverain Pontife a parlé "de ce tragique printemps, alors que le conflit tend à s'étendre".

Il a ajouté: "Il y a possibilité que nous obtenions une juste paix par la prière. Je vous demande donc de prier pour la paix".

Le Pape a déploré que le monde soit "empoisonné par la perfidie".

Un nouveau système
de distribution

La maison Elie vend directement sa gazoline de la raffinerie au consommateur — Economie substantielle.

La vie moderne est assurément très complexe. C'est ainsi par exemple que le transport des marchandises devient de plus en plus onéreux, ce qui grève d'autant le prix de vente. Et il arrive, par un de ces paradoxes inexplicables, que les produits les plus lourds, dont le prix du transport est par conséquent très élevé, sont précisément ceux que l'on utilise le plus couramment. Tel est le cas de la gazoline et des huiles à moteur. La maison Joseph Elie Limitee a institué un système de vente qui lui permet de parer à cet inconvénient, tout en faisant bénéficier le consommateur d'une remise substantielle. Spécialisée dans l'industrie des huiles et de la gazoline, la maison Elie vend directement de la raffinerie au consommateur. Le profit de l'intermédiaire, le coût onéreux du transport, tous ces frais supplémentaires sont en somme autant de gagné pour le consommateur, qui paie les produits de la maison Elie moins cher. Ainsi s'établit, entre le producteur et le consommateur, une collaboration étroite et profitable.

Encouragez nos annonceurs



Essayez LES SACHETS INDIVIDUELS de thé LIPTON

Ils sont commodes, économiques et l'on en dispose facilement. Faits de papier-filtre absolument insipide, chaque sachet donne deux tasses de thé LIPTON à étiquette jaune—le LIPTON le plus fin—un thé de l'Empire digne d'un roi. Empaqueté en lots de 20 et 100 sachets. L.B.F.

LIPTON LE THÉ SAVOUREUX PETITES FEUILLES

ETIQUETTE ROUGE ETIQUETTE ORANGE ETIQUETTE JAUNE

— AVIS —

- Désirez-vous assurer votre vie ou assurer la vie de vos enfants?
- Désirez-vous vous assurer contre les accidents et la maladie?
- Désirez-vous assurer vos propriétés et votre ménage contre les incendies?
- Désirez-vous assurer votre automobile contre les dommages à autrui et à vous-même, contre le feu et le vol?
- Désirez-vous assurer votre taxi contre les dommages à autrui et les passagers que vous transportez dont vous êtes responsables envers eux?
- Désirez-vous assurer votre camion contre les dommages à autrui, le feu, le vol de la marchandise que vous transportez pour lesquelles vous êtes responsables, etc.?
- Désirez-vous assurer le chauffeur de votre camion qui vous êtes responsables?
- Désirez-vous assurer vos employés contre les accidents causés dans votre établissement?
- Désirez-vous assurer vos vitrines contre les bris de glace?

POUR CEUX QUI S'OCCUPENT DE LA CULTURE DU TABAC

- Désirez-vous assurer vos séchoirs à tabac contre l'incendie?
 - Désirez-vous vous assurer contre la grêle et la perte d'une partie ou en entier de votre récolte de tabac?
- AUX PROPRIETAIRES ET AUX LOCATAIRES**
- Désirez-vous vendre votre propriété?
 - Désirez-vous acheter une propriété?

Consultez ou écrivez à:

J.-Albert TELLIER

Assurances Générales

131 Rue Montcalm — BERTHIERVILLE. SATISFACTION GARANTIE



Pour Energie et Vitalité

La Nourriture du Dr. Chase

AU CANADA

Cette Semaine



Les plus grandes trahisons en masse qu'ait connues l'histoire viennent de se perpétrer en Europe, au cours de cette terrible guerre du modernisme qui semble vouloir absorber le monde entier. La Pologne, les pays de l'Europe centrale, puis la Norvège, le Danemark, et enfin la Hollande ont succombé tour à tour sous le coup de la "cinquième colonne" d'Hitler, la trahison interne, son arme la plus efficace et la puissante jusqu'à présent.

Malgré les mers et les milles, le Canada n'est pas à l'abri de l'atteinte de cette perfidie, loin de là. Au Canada, la "cinquième colonne" déjà depuis longtemps et se renforce de jours en jours. Comme ailleurs: elle porte des appellations nouvelles, pseudo-patriotiques, ou réformatrices. L'Angleterre et la France viennent, après les multiples sacrifices inutiles d'entrer en lutte avec cette colonne de traîtres invisibles qui préparent et indiquent la destruction à l'envahisseur. On a mis sous verrous, tous les communistes connus, les étrangers ennemis et les suspects de sympathies anarchistes.

L'exemple douloureux de la Hollande victime de la trahison des réfugiés politiques qu'elle avait accueillis sous sa protection a décidé les pays alliés d'interner tous les prétendus persécutés du régime nazi, établis sur leur territoire. Le Canada, à son tour, qui a reçu un si grand nombre de réfugiés allemands ou autrichiens devrait suivre cet exemple pour sa propre sécurité et empêcher cette colonne dangereuse de nuire aux institutions et aux actions de la nation.

Il y a six mois, on trouvait au Canada une foule de gens de divers groupes fortement opposés à l'entrée en guerre du Canada contre l'Allemagne. Ainsi que les Belges, les Hollandais, les Danois, les Finlandais, les Polonais et autres, les Canadiens auraient désiré ardemment rester neutres en cette folie du diable, mais les événements récents et successifs ont amplement prouvé l'impossibilité de cette utopie. Même, les Américains commencent à craindre pour leur paix neutre et s'approprient à défendre leur territoire.

La très grande majorité des Canadiens déteste la guerre et c'est pourquoi, il faut la victoire. Le travail de nos usines et industries ne doit pas flancher et la grève équivaut actuellement à une trahison et une aide à l'ennemi. Les précheurs de réformes sociales ou monétaires doivent se taire pour le temps de l'effort national complet, afin de rétablir et de fonder la paix. La C.C.F. et ses idées utopiques sur le capital et le travail devrait considérer d'abord la victoire avant la politique. Les Créditistes devraient calmer leurs déclama-

tions, fondées souvent, mais irréparables en ces temps de lutte, jusqu'au jour où nos énergies pourront se porter sur ce terrain démoralisant à l'heure actuelle. Tous et chacun de ces groupes de mécontents, sans parler des fascistes et des communistes, forment, le sachant ou non, une "cinquième colonne" au pays qu'il faut paralyser sinon détruire.

Un résultat les plus comiques de la dernière élection fédérale apparaît aujourd'hui dans le cas de W.D. Herridge, beau-frère du si peu regretté R.B. Bennett, et ancien ministre canadien à Washington. Il perdit le puissant parti conservateur en lui imposant un "New Deal" qui n'a pas pris, puis il se perdit en lançant un nouveau parti "La Nouvelle Démocratie". Il était pourtant bien pourvu de tous les biens de la richesse. Le but le plus manifeste de ce nouveau parti visait à conserver tous les Canadiens et leurs richesses pour l'Empire. Sans partisans immédiats, il s'appuya sur les Créditistes, les C.C.F. et autres partis de gauche pour mener campagne. Ses partisans, du moins quelques uns, furent élus, mais pas M. Herridge qui se vit frustré des charmes du pouvoir. Le grand Réformateur voulut alors se faire donner son dû en faisant démissionner en sa faveur un des élus. Mais M. Aberhart, le chef des élus, pensait autrement et refusa sa demande et le travail du vire-capot sera aux mains et au profit de ses alliés qu'il a hissés au pouvoir sans y atteindre lui-même. La vie a de ces ironies quelque fois.

Le parti de M. Herridge qui a débuté comme le fait et l'idée d'un seul homme a passé comme le vent pour ne laisser qu'un homme sans parti et sans ami.

TROIS-RIVIÈRES

SOLDATS EN PRISON:—

Lionel Simpson et Edward Dawson, deux soldats du centre d'entraînement des mitrailleurs actuellement cantonné au parc de l'Exposition, ont été condamnés à deux ans de pénitencier pour le vol d'une automobile en plus de se voir expulsés du régiment par les autorités militaires.

Les deux soldats, qui ont dit venir de Toronto, ont volé dimanche dernier l'auto du notaire J.-A. Villeneuve, régistrateur. Ils furent arrêtés quelques heures plus tard au pont de Berthier.

BENEDICTION DES BICYCLES AU CAP LE 9 JUIN PROCHAIN:—

Le 9 juin prochain aura lieu au Cap de la Madeleine la bénédiction des bicycles. Cette tradition a été établie l'an dernier, grâce à l'initiative de MM. J.-B. Richer et Armand Legendre. Près de 2,500 cyclistes ont assisté l'an dernier à cette cérémonie qui, se déroula au sanctuaire du Cap. Tous les cyclistes de la ville et du Cap sont invités à se réunir pour la circonstance.

CARNET SOCIAL:—

A l'ouverture du base-ball, une foule...



GAZOLINE



UNE INDISPUTABLE ECONOMIE!

Pour ceux qui achètent en droite ligne du raffineur

Octanes 79 **15 1/2** Gal. Octanes 76 **13 1/2** Gal. Octanes 69 **12 1/2** Gal.

HUILE A MOTEUR

No 200 100% Penn. **18¢** pte. No 150 Spécial **14¢** pte. No 100 Green Cast **12¢** pte.

Par quantités de 45 gal. ou plus — Un léger supplément par quantités moindres
Termes comptant F.A.B. à nos trois postes de distribution

3 POSTES DE DISTRIBUTION

Raffinerie:
11530, est, rue Ontario via Sherbrooke
4690, r. Iberville (au nord de Mt-Royal)
2330, rue Mullins (Pointe St-Charles)

EPARGNEZ EN
ACHETANT
LES PRODUITS



En droite ligne du
raffineur au consommateur

Pour plus amples renseignements s'adresser à

Joseph Elie Stée.

BUREAU CHEF: 31 ouest, St-Jacques — Plateau 9971

dirent notre club. Une joute intéressante fut jouée entre Québec et Trois-Rivières qui fut défait par le score de 4 à 2. La première balle fut lancée par Son Honneur le maire Pitt, qui ne serait pas un mauvais lanceur puisqu'il débuta par une "strike".

M. et Mme Georges Veillette de Louiseville, aux Trois-Rivières ces

jours derniers.

Gustave Doyon de St-Maurice, fait un court séjour dans notre ville par affaires.

On nous apprend que le camp d'entraînement militaire de notre ville, nous quittera sous peu, pour que les travaux du terrain de l'Exposition puissent se poursuivre.

(MM. Lucien Lafrenière et Ernest

Gagné de St-Justin, aux Trois-Rivières dimanche dernier.

Plusieurs de nos familles trifluviennes se voient forcées d'aller demeurer à la campagne, faute de logements. Espérons que le conseil de notre ville y verra.

Angèle Guilbert de Montréal, passe la fin de semaine chez sa soeur aux Trois-Rivières.



"J'EMPLOIE TOUJOURS
LES PEINTURES

RAMSAY

dit Monsieur Honoré Desjardins,
Ste-Adèle, Qué.

"PARCE QU'ELLES SONT
ÉCONOMIQUES, PRATIQUES
ET DONNENT LES RÉSULTATS
LES PLUS SATISFAISANTS."

"Mon plus grand souci a toujours été de maintenir en excellente condition ma ferme, ma maison, mes bâtiments et mes instruments aratoires, afin qu'ils résistent au plus dur usage et aux intempéries du climat. J'ai maintenant trouvé la solution à ce problème".

"Pour ma maison, je me sers de la peinture 'Unicorn' de Ramsay... sa durée est sans égale. Pour mon équipement, j'emploie la peinture Ramsay spéciale pour voitures et instruments aratoires (Wagon and Implement Paint) parce qu'elle résiste à une manipulation dure et constante. Pour ma grange, qui attire l'attention de mes voisins, j'emploie la peinture Ramsay spéciale pour granges."



RAMSAY

"LES FINIS PAR EXCELLENCE"

A. RAMSAY & SON COMPANY

Fabricants de peinture depuis 1842 - - - TORONTO, MONTREAL, VANCOUVER

ACHETEZ
LES PEINTURES
RAMSAY